

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Tenons compte du passé

Pas de division du travail.

Notre système municipal fonctionne mal. Il fonctionnera toujours mal. Un mauvais arbre ne peut porter de bons fruits. L'arbre est mauvais, radicalement. Le conseil, le comité exécutif, les deux corps qui forment l'administration ne peuvent avoir qu'un souci : la réélection. Pour revenir à l'hôtel de ville, ils doivent flatter l'élément majoritaire, c'est-à-dire, dans la ville de Montréal, les locataires, qui se composent de bons et de mauvais éléments, mais dont la plus grande proportion, n'ayant pas d'attaches dans la ville de Montréal, jouissant, qu'elle paie ou ne paie pas ses impôts, des mêmes droits et des mêmes privilèges que les propriétaires, s'inquiète peu que l'administration soit prodigue ou économe, sage ou folle. Pas une ville d'Amérique, des récentes statistiques l'ont établi, n'est dans la même situation que Montréal. Nulle part la proportion des propriétaires dans l'électorat n'est aussi petite et nulle part, dans la province, la charte ne réduit autant leur influence. Nous avons à administrer un budget supérieur à celui de la province; et pourtant, dans la ville de Québec, cinq ou six fois moins considérable que celle de Montréal, le parlement provincial laisse au corps des propriétaires une représentation spéciale, dont il le prive à Montréal. La situation chez nous ne s'améliorera que lorsqu'on tiendra une bonne fois compte des réalités et que l'on nous donnera une charte simple, équilibrée, où l'élément stabilisateur aura la juste part de contrôle. Le projet de la Chambre de commerce, si déplorablement ignoré par le parlement de Québec, contenait cette garantie. Il confiait la gestion de la finance à un groupe qui ne devait pas nécessairement se composer de propriétaires, où tous les gens d'une compétence reconnue pouvaient chérir l'espoir d'être admis, mais qui, pour se maintenir en fonctions, n'avait point besoin de recourir à la démagogie, comme son sort ne dépendait que d'un suffrage restreint.

On a repoussé sommairement ce projet, sous prétexte que cela rétablissait le système des deux corps, qui avait eu des effets déplorables. Que nous a-t-on donné, à la place? Un régime dont les conseillers se plaignent sans cesse, sous prétexte que le comité exécutif gouverne en maître absolu et voire même que l'hôtel de ville ne connaît qu'un seul et unique maître, puis que le leader du conseil résume en sa personne tout le comité exécutif et en fait toute la besogne. N'est-ce point là la même doléance qu'autrefois?

Nous tenons à montrer les inconséquences du régime, à ne pas laisser échapper une occasion de le signaler; mais de ce que la charte est imparfaite, de ce qu'elle a amené, amène et amènera sans cesse des déceptions, il ne s'ensuit pas qu'on la doive laisser saboter, il ne s'ensuit pas que l'on doive laisser les conseillers y introduire les pires défauts du régime des commissaires. Or c'est ce qu'ils voudraient faire, si on en croit le *Canada*, qui vient de publier une série d'entrevues où ces messieurs du conseil souhaitent que le comité exécutif établisse entre eux la division du travail. On sait ce qu'était sous les commissaires cette division du travail. M. E.-W. Villeneuve, qui fut de ce serait et en connaissait les détours, notait, dans une lettre publique à un moment où chacun avait encore frais à la mémoire de trop fameux "pairages", la trop fameuse tactique de commissaires, apparemment ennemis, mais qui se disaient, dans la coulisse "Passe-moi le sén et je te passerai la rhubarbe"; passe-moi telle expropriation véreuse et je te passerai tel contrat de matériaux de pavage." Ce fut le régime du troc qui bénéficiait aux deux trafiquants, mais dont Concordia sortait toujours lésée.

La décision du travail, d'après M. Villeneuve, se résumait dans le fait à ceci : un commissaire prenait sous son autorité un ou plusieurs services. Dès lors, par suite d'une sorte d'entente tacite, il devenait inconvenant pour ses collègues de lui poser des questions, de surveiller sa gestion. Tous ses rapports passaient. Il fallait bien qu'il en fût ainsi; car, un jour ou l'autre, de ses collègues récalcitrants auraient à passer leurs rapports et en s'unissant avec deux autres, le commissaire huppé la veille le bloquait à son tour et l'administration était paralysée. Il était plus simple de s'entendre sur le partage du gâteau; et on se souvient que c'est ce qui se fit; chacun prit un morceau sensiblement égal à celui des quatre autres et la ville fut administrée par cinq tsars, chacun maître absolu dans son petit domaine.

On reproche, à l'heure actuelle, au comité exécutif ses lenteurs, on en fait porter la responsabilité sur le président, tempérament de tempérament, mais prudent aussi, très prudent; et n'a-t-il pas raison de redoubler de prudence, quand on songe à certaines affaires assez récentes?

Le leader du conseil a sans doute le tort de s'empêtrer dans les détails, de ne pouvoir prendre une vue d'ensemble, de ne pas s'élever au-dessus des petites besognes. Il devrait faire plus de confiance aux chefs de service, se débarrasser d'une surveillance trop étroite qui absorbe son temps. Mais nous ne le blâmerons pas de s'opposer à une division du travail; cela équivaudrait à une multiplication du gaspillage. Il est certain que les résultats du comité exécutif ont été jusqu'ici peu tangibles. La besogne s'est faite lentement. Le comité a hésité à prendre des décisions et peu s'en est fallu que nous n'en venions, sous sa direction, à rétablir un dépotier archaïque. Une heureuse erreur de forme nous a tiré de ce mauvais pas.

Il faut faire la part des circonstances, de l'incendie de l'hôtel de ville qui a bouleversé les services. Mais dût-il y avoir encore plus de défauts, dussions-nous attendre encore davantage après la réparation de nos tristes rues (comment nos administrateurs peuvent-ils oser, avec des rues pareilles, assister à des congrès étrangers et braver les reproches que ne doivent pas manquer de leur adresser les gens qui ont brisé chez nous leurs automobiles et peut-être se rompre le cou?), que nous ne voudrions pas voir refluer le régime à propos duquel, récemment, un juge de la Cour supérieure disait qu'il souhaitait que l'on pût arracher de l'histoire de Montréal ces humiliantes pages.

Les conseillers se plaignent de ce qu'ils n'ont rien à faire. C'est encore le meilleur moyen pour eux d'être utiles. Une législature gaie et cynique s'est amusée à apporter ce règlement partiel à la crise du chômage, en imposant à la ville de payer \$15,000 de traitement à vingt-cinq ou trente chômeurs, qu'ils acceptent jusqu'au moment où Québec, honteuse d'exploiter de cette nouvelle façon la pauvre vache à lait de Montréal, réduira le nombre des pensionnaires municipaux. En attendant, qu'ils croquent le marmot; cela vaut mieux que de manger la grenouille, comme cela se faisait sous l'ancien régime, où un commissaire sûr du concours de ses collègues, qui ne voulaient pas manquer aux règles de la courtoisie, s'assurait, en associant les conseillers, la majorité nécessaire à la confirmation de ses rapports.

Et puis, nos conseillers peuvent former des commissions d'études; ils ont le droit de lire et même de comprendre et d'étudier les rapports avant de les voter. A supposer que le *Star* répète sa petite enquête de l'autre jour, non plus au sujet du site de l'Université, mais à propos de n'importe quel autre vote, combien de conseillers s'excuseraient encore en disant qu'ils ne savaient pas ce qu'ils avaient voté?

Louis DUPIRE.

Chronique

Encore "le jaunisme"

A LA CAMPAGNE.

Brr! la brise est forte et la pluie glaciale. Tiens, me dis-tu, entrons nous chauffer chez le Père Charlot. Excellente occasion, la mère Charlotte est à faire rôtir des beignets pour la parenté. Sur le bout de la table, le plat de farine, une miche de pain moelleux, au pied de l'échelle les deux derniers s'amusement avec une chaise renversée en guise de charriot et dans sa berceuse le père Charlot fume sa pipe en lisant (mais, est-ce possible?) en lisant le jaunisme.

Le petit Jacques, qui est venu m'offrir, m'offre une chaise; je salue, ou saute; mais, une gène, un malaise semble planer autour de nous. Quelques questions sur la cause, les résultats de ma promenade, puis la conversation tombe, comme je m'y attendais d'ailleurs, sur "l'affaire", vous savez l'affaire!

"Moi, dit le vieux, je soutiens que c'est Adélard qui est le coupable", et là-dessus, il se lève, tout fier et tout bouillant, comme Archimède quand il cherchait la solution d'un grave problème.

Non, dit la vieille, c'est impossible! As-tu lu les seize colonnes? Il y a là tous les détails, et toutes les preuves nécessaires pour démontrer que ce n'est pas lui qui est le meurtrier. As-tu lu l'histoire de la fournaise, et puis celle de la fille du téléphone, et puis...

Bah! bah! As-tu lu, toi aussi, depuis quinze jours, toutes les colonnes du journal, eh! en tout, une centaine au moins, as-tu lu l'histoire de l'automobile, du revolver, du cousin, des vingt-cinq mille piastres? etc. etc. Oh! te dis-je, c'est bien trop vrai!"

Et voilà, le vieux et la vieille aux prises, l'un arguant la cuisine de long en large, les doigts dans sa barbe grisonnante, tantôt consultant sa feuille, tantôt la repoussant d'un geste; l'autre, gesticulant, fourchette à la main, tournant les beignets d'un brusque mouvement, et tous deux, continuant, avec chaleur leur rude plaidoyer.

"Papa", dit le petit Baptiste qui arrive de l'école tout essouffé, "papa, les vaches meuglent et la Grise achève de creuser son pavé avec sa patte!" Silence.

"Maman", dit Marguerite, la plus vieille des filles, "maman, les beignets brûlent!" Silence, ou plutôt, la discussion roule toujours sur le même thème.

"Ce cousin... ce sang... l'autre..." dit le vieux.

"Celle fournaise... le téléphone... la fille..." dit la vieille.

Je demande au petit si la brise est moins rude — Oui, dit-il, le temps est tombé un peu. J'en profite pour m'asseoir sans avoir goûté aux beignets de la mère Charlotte.

Enfin, je respire l'air pur. Oh! fis-je, vous tous, magistrats, juges de toutes les cours, avocats de tout acabit, fonctionnaires et administrateurs de la justice publique, vous êtes tous des usurpateurs. Descendez du piédestal que vous avez ravi; désormais, vous êtes une classe d'utiles, nous n'avons cure de vos services.

Ne savez-vous pas qu'avec le nouveau régime établi au pays par messire Jaunisme, c'est le père Charlot et la mère Charlotte, qui sont les juges et les avocats des criminels?

Ne savez-vous pas que messire Jaunisme, s'introduit chaque jour auprès de 150,000 électeurs? Ne savez-vous pas qu'il existe au pays cinq, dix, peut-être milliers de Jaunismes, que, par conséquent, il existe, au moins, un million de pères Charlot et de mères Charlotte, qui se font les juges et les avocats des criminels? Y avez-vous songé. C'est tout le peuple qui porte son jugement et non pas vous. Il est beaucoup mieux renseigné que vous; il a pénétré dans tous les coins et recoins, il a analysé les gouttes de sang, palpé les balles, examiné les habits, le cousin, l'automobile, et que sais-je, que sais-je encore!

Alors, ... descendez! A bas toges et tricorne. C'est Charlot et Charlotte qui sont le témoin, l'avocat, le juge.

BERTAL

Bloc-notes

Cette combinaison

Le programme d'une combinaison politique protectionniste ébauché par M. le sénateur David, il y a quelque temps, continue de faire gloire les quotidiens. C'est ainsi que le *Toronto Star*, journal à tendances libérales, dont le directeur, M. Atkinson, fut très près de M. Laurier, avant 1917 et est tout près de M. King, surtout depuis qu'il est premier ministre, commente dans son numéro d'hier les possibilités d'un nouveau groupement des partis, à Ottawa, après avoir fait allusion à ce qu'en a déjà écrit M. David. "Bien des gens", dit le *Toronto Star*, "débatent ce sujet d'un remaniement des partis. Si on considère les deux anciens partis tels qu'ils sont aujourd'hui, on s'aperçoit qu'aucun d'eux n'est, de ses chefs à ses derniers tenants, soit un parti conservateur, soit un parti libéral. Chaque parti est un mélange des deux. Il n'y a aucune cause, bonne ou mauvaise, à ce qu'on l'estime, qui n'ait des amis dans les deux partis. Il n'y a pas une maison désireuse de servir son intérêt, en versant de l'argent aux fonds électoraux, qui ne se sente

obligée de partager sa souscription en deux; et pas une d'elle ne sait en usant ou en mettant la plus grosse part de façon à se couvrir le mieux possible. En l'état des deux choses, aucun des deux anciens partis politiques ne sait plus où il en est au juste. Un parti parle de protection adéquate, l'autre, de protection modérée. Les deux partis ont été au *Pacifique Canadien* et veulent être en excellent termes avec lui, mais les deux, à tour de rôle, l'ont desservi ou froissé. Un parti a étatisé les chemins de fer, mais voudrait bien ne pas l'avoir fait; l'autre continue l'exploitation par l'Etat, mais n'y croit pas. Il n'y a plus une seule question dont le pays soit saisi, à ce que nous nous rappelons, où les libéraux soient tous du même avis et les conservateurs, tous de l'avis contraire. Un remaniement des partis s'impose donc." C'est, à peu de chose près, ce que disait la *Manitoba Free Press*, il y a quelques dix ou quinze jours, en marge, elle aussi, de la lettre de M. le sénateur David. Celui-ci a attaché ce jour-là un grelot qui résonne un peu partout. S'il est vrai qu'il n'y aura pas de coalition, ce ne sera pas parce qu'on n'aura pas parlé de la nécessité de refondre les partis.

Une école

Un Jésuite belge, le R. P. De Glevyn, fondateur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Anvers, a passé à Montréal ces jours-ci, a exprimé à la *Gazette* son étonnement de constater que relativement peu de nombre d'élèves suivent des cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, malgré l'excellence de son programme et son caractère très pratique. Il est malheureusement vrai que trop peu de nos jeunes gens se dirigent de ce côté. Pourtant, nous avons grand besoin, pour aujourd'hui et pour demain, de techniciens et de spécialistes de tout genre, dans les industries, le commerce, la finance et la banque du Canada français; et ces deux catégories d'hommes nous seraient à coup sûr plus utiles que des médecins quelconques, des avocats médiocres et des professionnels de toute sorte qui ne trouveront pas de débouchés pour leur activité. L'Ecole des spécialistes est ouverte, dans le commerce et l'industrie comme dans le droit et la médecine. Les professions libérales sont déjà encombrées, chez nous; mais il reste le champ du commerce, de la finance et de l'industrie, où presque tout est à faire, si nous ne voulons pas, après-demain, constater que nous sommes définitivement tributaires de l'étranger, ou destinés à tout jamais à n'être que ses domestiques et ses sous-ordre, si bien payés, si bien traités que nous soyons. Les chefs de famille qui ont des fils à lancer dans la vie et veulent d'abord leur donner une solide instruction feraient bien de se demander si leurs enfants ne pourraient pas mieux servir l'intérêt du Canada français, en même temps que le leur en se dirigeant vers l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Il refuse
Sir Joseph Robertson, que M. Lloyd George a voulu nommer à la Chambre des Pairs, vient de refuser son nouveau titre; il s'y est décidé, devant la tempête de protestations que son choix a déclenchées d'un bout à l'autre du Royaume-Uni et en Afrique-Sud, où Sir Joseph a fait presque toute sa carrière, dans l'industrie et la spéculation sur les mines. Ce choix avait été fait sans la recommandation du gouvernement Smuts; et l'on a dit, sans recevoir de démenti formel, que Sir Joseph Robertson est un grand pourvoyeur de fonds électoraux anglais.

Ruraux et urbains

La population rurale du Québec, en 1911, était de 1,032,618; en 1921, elle était de 1,038,128, soit une légère augmentation, à peine 5,500, en dix ans. Par contre, notre population urbaine, qui était de 970,094 en 1911, était, en 1921, de 1,353,071, soit une augmentation de 383,000, en chiffres ronds. C'est dire que nos campagnes gardent tout juste leur population d'il y a dix ans, et qu'un très fort surplus de gens s'entassent dans les villes, soit qu'ils viennent de nos campagnes, soit qu'ils immigreront nous les ait amenés; et l'on sait que celle-ci a groupé dans les seules villes de Montréal et de Québec, depuis 1911, une centaine de mille étrangers, venus surtout de Pologne, de Russie, de Galicie et d'autres pays que tout un élément de religion juive, en grande partie, quitte par milliers chaque année pour traverser en Amérique. Il reste néanmoins que nos groupements urbains se peuplent pour une part à même les campagnes; ainsi, de 1901 à 1911, notre population rurale a augmenté de 40,000, tandis que pendant la décennie suivante, elle s'est accrue d'un bien plus petit, proportion — 6,500. C'est un sujet sur lequel il faudra revenir, quand nous aurons des statistiques plus détaillées, où nous pourrions constater quels comtés sont plus fortement entamés par la migration vers les centres industriels. Notons, au surplus, que, dans tout le Canada, la population rurale a monté de 515,000 depuis 1911, tandis que l'urbaine, elle, a monté de 1,068,000. Indubitablement, notre pays s'urbanise peu à peu, à mesure que l'industrie se développe et que les procédés de culture s'améliorent. Encore à l'heure présente, les ruraux ont le pas sur les urbains, car la population des campagnes est de 4,439,000, contre celle des villes, 4,348,000. Mais l'écart diminue; il

La campagne anticatholique aux Etats-Unis

L'attaque contre les écoles paroissiales de l'Orégon — Les Francs-Maçons prennent la responsabilité directe du mouvement.

On connaît les grandes lignes du régime scolaire américain; l'école officielle, non-confessionnelle, est soutenue par la contribution forcée de tous les citoyens; mais, à côté d'elle, les personnes ou les groupes qui veulent constituer des écoles privées peuvent le faire, à la condition, forcément, de s'imposer une nouvelle et lourde charge. C'est ainsi que les Franco-Américains, par exemple, ont fondé et maintiennent leur admirable réseau d'écoles paroissiales.

C'est, si on ose dire, qu'il soit déjà pour les partisans de l'école confessionnelle, ne satisfait point encore les sectaires américains. A l'heure actuelle, dans une douzaine d'Etats américains, on mène contre l'école libre une active et vigoureuse campagne. Cette campagne menace à la fois les écoles indépendantes maintenues par les catholiques, les luthériens et les Juifs; mais ce sont, naturellement, les catholiques qui constituent le principal objet de l'attaque, car ce sont eux qui forment le gros des partisans de l'école confessionnelle.

La plus récente offensive vient de se produire dans l'Orégon. Elle offre ce caractère particulièrement remarquable que les Francs-Maçons du rite Ecossais de l'Etat en ont pris publiquement la responsabilité. Par là ces Francs-Maçons (le rite Ecossais est celui qui domine dans toute l'Amérique du Nord) rejoignent leurs congénères du Grand-Orient de France. Ils dépassent même, dans leur programme, ce que les autres ont déjà obtenu, puisque, s'ils réussissent, les enfants de 8 à 16 ans de l'Etat devront, sauf exceptions relatives surtout aux difficultés matérielles, fréquenter les écoles officielles.

Il s'agit, de toute évidence, de créer au bénéfice des écoles dites publiques un monopole de fait.

Le mécanisme de l'attaque est assez facile à décrire.

L'Orégon possède le système dit de l'Initiative. En vertu de ce système, dix pour cent des électeurs de l'Etat peuvent, par une déclaration signée, obtenir que tel ou tel projet de loi soit soumis à l'approbation du corps électoral. Dans ce cas-ci, il fallait réunir treize mille signatures. La campagne menée par les Francs-Maçons, mais dont — note le correspondant du *N. C. W. News Service*, ils n'ont publiquement pris la responsabilité qu'après être assurés du succès — a recueilli, au jour fixé pour la manoeuvre, trois fois ce chiffre de signatures. La question sera donc, aux élections générales de novembre prochain, posée à l'ensemble du corps électoral.

C'est sur la loi qui prescrit l'assistance obligatoire à l'école que les directeurs de la campagne ont naturellement greffé leur manoeuvre. Pour atteindre leur fin, il leur suf-

n'est plus, pour 1921, que de 91,000, quand il était, en 1911, de 644,000.

Eux et nous

Comprenons-nous aussi bien que nos voisins de l'Ontario la nécessité de la formation technique pour ceux de nos gens qui travaillent dans les usines et les grands ateliers? C'est à savoir. On se rappelle peut-être qu'en 1919 le gouvernement fédéral offrit aux provinces une somme de dix millions afin d'y hâter la diffusion de l'enseignement commercial, industriel et ménager. Cette allocation, payable en dix ans, remboursée moitié des frais faits par chaque province dans l'achat, la location, l'agrandissement d'ateliers, l'acquisition d'outillage pour fins d'enseignement et couvre pour moitié du traitement des professeurs en service, etc., ainsi que du coût d'entraînement des futurs professeurs et contremaîtres. Or, au 31 mars 1921, selon les comptes publics, le Québec n'avait pas utilisé la moitié des sommes qu'il aurait pu percevoir de ce chef du trésor fédéral, — il en a touché environ 47 pour cent, — mais l'Ontario, pour sa part, a touché l'intégralité de son allocation fédérale. Aussi faut-il voir les résultats obtenus. Au premier rapport annuel, l'Ontario avait 11 écoles de jour, industrielles ou techniques, ainsi que 30 écoles du soir; au second rapport annuel, l'Ontario avait ajouté à ce nombre 4 nouvelles écoles en cours de construction et 7 autres écoles du soir. Au premier rapport, le Québec avait 5 écoles techniques ou industrielles, au second il avait ouvert celle des Trois-Rivières et préparait l'ouverture de celle de Hull. Ses écoles du soir ne marquaient aucun progrès numérique. Il est certain, quand on examine tout cela, que nous gagnerions à ne pas laisser indéfiniment notre enseignement technique sans direction générale. Nous économisons un traitement, si l'on veut, mais, pendant ce temps, des travaux ne se font pas, des directives ne se donnent pas, qui sont pourtant nécessaires. On vient de remanier tout le bureau de l'hygiène provinciale et d'y nommer un directeur. Pourquoi, maintenant, ne penserait-on pas à l'enseignement technique?

G. P.

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

La Semaine sociale

CE QUE'ELLE EST. — COMMUNICATION DU R. P. BISSONNETTE, O.P.

Le R. P. Bissonnette, O.P., nous adresse, à propos de la prochaine Semaine sociale d'Ottawa, cette intéressante communication.

En 1884, dans son Encyclique "Nobilissima Gallorum gens", Léon XIII conviait "les laïques d'élite qui aiment l'Eglise, notre mère commune, et qui par leurs écrits et leurs paroles, peuvent utilement soutenir les droits de la religion catholique", à multiplier "leurs travaux pour sa défense."

Les premières applications de cette direction du pape consistent évidemment à pratiquer la doctrine catholique; les secondes sont corrélatives et sollicitent les laïques et les prêtres à diffuser cette doctrine.

Un des moyens les plus appropriés à nos temps modernes pour cette diffusion des idées est l'œuvre des Semaines sociales. Par elles, l'homme, non pas l'homme qui est sans cesse aux prises avec les choses matérielles, mais l'homme social qui pense et qui aime, recueille l'aliment de son esprit et les solutions de la vérité. Elles sont, selon les mots de M. Henri Lorin, l'homme par excellence des Semaines sociales de France, "un effort pour prendre la conscience nette de ce que requiert et de ce qu'exige la catholicité au point de vue des relations humaines, pour acquiescer la notion complète et précise de la justice, telle que l'impliquent les affirmations de nos dogmes, pour rechercher à l'endroit des rapports sociaux les exigences de la réalité totale, de celle qu'une foi pleine nous révèle, comme de celle qu'une observation scrupuleuse nous fournit." L'homme social a besoin, en plus de son pain quotidien, des idées nettes sur ces devoirs, parce que ceux-ci sont liés très intimement à sa fin surnaturelle. Les Semaines sociales lui garantissent ces idées.

Essentiellement apostolique, la semaine sociale, en effet, se présente avec cet aspect particulier d'une réunion d'hommes savants ou tout au moins d'hommes expérimentés dans les questions sociales, qui veulent communiquer à leurs frères leurs idées, les fruits de leurs études, des remèdes aux maux courants de la société, des moyens efficaces de rétablir l'équilibre entre les classes, des conseils pratiques pour faciliter la vie et lui donner plus de paix. Elle tend uniquement à jeter de la lumière dans les esprits et de la paix dans l'âme.

Elle s'adresse plus spécialement à ceux qui jouissent d'une influence sur un groupe d'individus ou qui ont plus spécialement le désir de savoir ce qu'il faut penser des questions sociales actuelles. Ceux-ci reçoivent des idées justes et des vérités solides, non pas pour les conserver stériles, mais pour les répandre par la plume et par la parole. D'autre part, il ne serait pas légitime de fermer l'accès de ces cours d'enseignement à qui que ce soit... Tous les citoyens sont invités cordialement à suivre les différentes séances de la semaine sociale, à scruter leur conscience, à l'éclairer sur leurs devoirs vis-à-vis de la famille, de la société, du pays, de l'Eglise, à méditer les enseignements que leur exposent des hommes d'élite. Ils apprendront à parer les dangers qui menacent nos populations soit urbaines, soit rurales, à discerner les solutions les plus pratiques touchant les questions de productivité et d'économie.

Avant tout, la Semaine sociale est catholique; c'est l'enseignement traditionnel de l'Eglise qu'elle livre, ce sont les plus hautes autorités ecclésiastiques, surtout les papes, qu'elle consulte et qu'elle propose, de telle sorte qu'elle atteigne l'homme en quête d'atteindre sa fin. Le principe de vie qui anime l'organisation de la Semaine sociale, c'est la foi catholique et la vérité de Notre-Seigneur, mais avec cet accent de bonté qui se porte vers la misère pour la soulager, vers la faiblesse pour lui donner un tuteur. Elle est un enseignement doctrinal à répandre, un apostolat d'amour et de fraternité.

A ce double titre de semeuse d'idées et d'apôtre, la Semaine sociale doit être bien accueillie par tous les catholiques. Elle est pour eux. Et bien rares seraient les catholiques qui seraient excusables de se désintéresser de cet événement social. Qui peut dire qu'il n'a pas besoin de la vérité? La Semaine sociale la donne largement. Qui peut affirmer sincèrement que le bien de la société ne le regarde pas? La Semaine sociale est pour le bien commun. Est-il un homme qui ne sente le besoin de solidarité avec sa conscience avec la loi de l'Eglise? La Semaine sociale est une œuvre sous le patronage même de l'Eglise; elle aide donc cet accord.

Personne ne doit se désintéresser de la prochaine Semaine sociale d'Ottawa.

FR. A. BISSONNETTE, O.P.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 0 sous par mois, \$6 par année.

Le "Devoir" cet été

Pour \$1.00, on peut s'abonner à l'édition quotidienne du Devoir, par poste, du 1er juillet au 1er septembre. Cette offre ne vaut que pour ces deux mois, au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue.

Un mois, 60 sous.
Faire remise en même temps que la commande.

G. P.

Un bienfaiteur pour le colon

M. LE CHEVALIER J.-N. GASTONGUAY A ETE LA PROVIDENCE DU PAUVRE DÉFRICHEUR SES ŒUVRES — NOTES BIOGRAPHIQUES

En apprenant la mort du Chevalier J.-N. Gastonguay, bien des papiers ont dû se mouiller et bien des prières ont dû monter vers le ciel des endroits les plus ignorés de la province. C'est la providence, celui qui la mort vient de frapper a été en effet pendant quarante ans l'ami de l'humble colon, la Providence des courageux défricheurs, le père des basses-cour de camp en bois rond. Ce de foyers ruraux lui doivent aujourd'hui leur bonheur et leur aisance.

Au point de vue de la colonisation, la mort de M. Gastonguay est certainement une perte nationale. Ministres, prêtres et laïques colonisateurs, aspirants colons, tous voulaient le consulter et profiter de sa compétence, de ses conseils lucides, de sa vaste expérience en matière de colonisation. Comme praticien, il était l'homme qui connaissait le mieux cette vitale et importante question. Personne n'avait plus que lui les connaissances aussi précises, aussi intimes sur les régions nouvelles de la province de Québec. Arpenteur-géomètre et ingénieur civil distingué, il était de plus un observateur peu ordinaire. Ses nombreux voyages au cours d'un quart de siècle, comme directeur des travaux de colonisation pour le gouvernement provincial dans toute la province lui avaient fourni l'occasion de prendre des notes et de faire des observations précieuses. Il était vraiment étonnant de l'entendre décrire avec détails et précision, dans les endroits les plus divers et les plus nouveaux, la qualité du sol, les distances, la disposition des lots, la situation des routes, la nature et la dimension des essences forestières, la présence des cours d'eau, des lacs, des collines, des montagnes et des vallées. C'était en un mot un spécialiste et un expert d'une grande renommée et d'une valeur incontestable en colonisation nationale. Son plus grand plaisir était de donner des renseignements, de rendre des services à tous ceux qui s'adressaient à lui, de régler les difficultés entre les colons, les marchands de bois, les divers ministères. Tout ce travail absorbant et parfois difficile, non seulement il le faisait avec empressement et toujours gratuitement, mais souvent il ouvrait généreusement sa modeste bourse aux colons dans le malheur. Au cours de sa longue carrière comme ami et bienfaiteur des défricheurs du sol il a contribué à l'achat d'un grand nombre de chevaux, de jouets, de vêtements pour remplacer ceux dont de pauvres colons débuts déplorait la perte. Il a fourni bien des sacs de farine à des pionniers ruinés par l'incendie et d'autres malheurs. Son nom, son adresse et surtout son bon cœur étaient connus partout où il avait passé. Il y a sept ans, avec le concours de Mgr Hallé et de quelques amis de la colonisation et l'encouragement des autorités religieuses et provinciales, M. Gastonguay fonda le premier cercle de colonisation, celui de Notre-Dame-du-Chemin. Peu après une quarantaine de cercles auxiliaires étaient organisés dans diverses paroisses et formaient la Ligue Nationale de Colonisation. Sous la présidence de M. Gastonguay, cette organisation est devenue un facteur important dans le mouvement actuel de la colonisation.

Six commissions travaillaient sous sa direction à répondre aux nombreux besoins des colons et à assurer le triomphe de leur cause. La désertion du sol affligait profondément M. Gastonguay. Un jour, une séance du cercle de Notre-Dame-du-Chemin qui se réunissait alors à Villa-Marée, le R. P. Daignault, S. J., qui assistait à la réunion, proposa comme moyen de régler un mouvement de retour vers la terre la fondation d'orphelins de colonisation qui auraient pour mission de recueillir des enfants pauvres, des orphelins, de les former à la vie agricole, aux meilleures méthodes de défrichement et de les établir ensuite sur des lots de colonisation. C'est cette idée que la Ligue Nationale de Colonisation mettait en pratique au Lac-Sergent. L'an dernier, après avoir exposé et fait approuver son projet par S. E. le cardinal Bégin, S. G. Mgr Roy et l'hon. ministre Perreault, on n'a pas oublié la belle lettre d'approbation et la touchante bénédiction du Prince de l'Eglise canadienne à l'occasion de la fondation de la première école de colonisation.

M. Gastonguay ne s'intéressait pas uniquement aux œuvres de colonisation locales; le sort de nos compatriotes établis dans Ontario le préoccupait aussi. Mgr Hallé, le dévoué aumônier de la Ligue Nationale de Colonisation venait d'être nommé à la Préfecture apostolique du Nord d'Ontario. Le nouvel élu manquait de tout, sauf de zèle et de courage, pour organiser sa vaste mission. Quelques catholiques d'œuvres et d'action comprirent que c'était le désir de l'autorité religieuse de voir s'organiser une mission de M. Gastonguay, de rangs de la Ligue Nationale de Colonisation, sortit le comité "Dieu et Patrie" qui en collaboration avec d'autres groupes, vinrent en aide au nouveau diocèse ontarien. Mis au courant du dévouement que M. Gastonguay déployait pour promouvoir les œuvres de colonisation en collaboration avec les autorités religieuses, S. S. le Pape Benoît XV le créait, en avril dernier, Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand. Au milieu de l'été, au cours d'une touchante cérémonie qui avait lieu au Lac-Sergent, foyer de l'œuvre de prédication de M. Gastonguay, l'école de colonisation, Mgr Rouleau, représentant S. S. le cardinal Bégin, remettait solennellement la décoration pontificale à l'apôtre de la Colonisation. En dépit de son âge et des premières atteintes du mal qui devait le terrasser, M. Gastonguay continuait activement jusqu'à ses derniers jours de s'occu-

per des questions de colonisation. Avant de mourir il a pu apprendre que l'œuvre du Lac-Sergent allait triompher des dures épreuves du début. Il a eu la consolation de voir poindre l'aurore de jours plus propices à la cause de la colonisation. Un de ses projets de coloniser qui lui tenait de plus au cœur a été récemment adopté par l'hon. M. Perreault qui avait même choisi M. Gastonguay en qui il mettait toute sa confiance, comme collaborateur pour mener à bonne fin la nouvelle expérience dans Langis. Le jour où M. Gastonguay recevait les derniers sacrements de l'Eglise, l'hon. ministre de la Colonisation l'attendait pour compléter les derniers arrangements au sujet de la nouvelle politique de Colonisation.

M. Gastonguay est mort comme il a vécu, en homme d'œuvre, en patriote et en chrétien. Au nom des nombreux colons dont il a été le bienfaiteur, au nom des petits orphelins de l'école de Colonisation dont il était comme le père, au nom de la Ligue Nationale de Colonisation, nous déposons sur sa tombe un suprême hommage de profonde gratitude et nous offrons à sa famille en deuil nos plus vives sympathies.

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. Joseph Narcisse Gastonguay est né à St-Roch des Aulnaies, comté de l'Islet, en janvier 1849. Il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière. Il fut admis arpenteur en 1876 et il alla se fixer à Arthabaska où il résida jusqu'en 1893 alors qu'il fut nommé directeur des Travaux de Colonisation, poste qu'il occupa jusqu'en 1914. Il prit alors sa retraite et se consacra aux œuvres de Colonisation. Il fut un des fondateurs et le président du Cercle de colonisation de N.-D. du Chemin et de la Ligue Nationale de Colonisation. Il fut aussi un des fondateurs et des bienfaiteurs de l'Orphelinat-Ecole de Colonisation St-Jean-Baptiste du Lac-Sergent. Il a été l'an dernier créé Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand. M. Gastonguay se consacra aussi à toutes les œuvres paroissiales et tout particulièrement aux œuvres d'action sociale catholique.

M. Gastonguay laisse une épouse, née Eugénie Lemieux, deux fils: Jules, arpenteur-géomètre, Germain, étudiant; deux filles: Marcelle, Madame Louis Giroux, Jeanne.

Il est décédé à sa résidence, 50 ave. des Erables, le 28 juin courant.

PROCHAIN CONGRÈS DES MÉDECINS

PROGRAMME DE LA RÉUNION QUI SE TIENDRA À MONTREAL LES 7, 8 ET 9 SEPTEMBRE PROCHAIN.

Hier soir, au Cercle universitaire, avait lieu une assemblée du comité exécutif de l'Association Médicale en vue du grand congrès qu'on est à organiser pour septembre prochain. L'assemblée était présidée par le Dr J.-E. Dubé. Les Drs J.-A. St-Pierre et Hector Aubry agissaient respectivement comme secrétaire et trésorier. Étaient présents les Drs A. Lesage, B. Bougeois, Fred. Pelletier, A. Ethier, L. Doran, Delvecchio, E. St-Jacques, J.-A. Benoit, E. Trotter, J. Dubé, Raoul Masson et autres.

On adopta plusieurs résolutions, entre autres, celle de la nomination de M. le Dr Frédéric Pelletier comme publiciste du service provinciale d'hygiène.

Il y eut ensuite lecture d'une lettre du Dr A.-E. Tessier de la Louisiane, invitant les congressistes à se réunir à la Nouvelle-Orléans où la langue française, dit-il, est universellement parlée et où les médecins sont, pour la plupart, d'origine française. Cette invitation sera soumise au congrès de septembre.

Voici le programme qui a été adopté pour le congrès:

Jeu. 7 septembre: 9 hrs a.m. — Inscription des membres du congrès à l'Université de Montréal, 185 rue St-Denis.

10 h. 30 a.m. — Ouverture officielle du congrès à la bibliothèque St-Sulpice, 348 rue St-Denis.

2 h. 30 p.m. — Séance générale à la bibliothèque St-Sulpice.

5 h. p.m. — Visite de la faculté de médecine.

Soir — Soirée consacrée à Pasteur.

Vendredi: 9 h. a.m. — Communication dans les hôpitaux suivants: Hôtel-Dieu, Notre-Dame, Ste-Justine, Maternité, Institut Bruchési.

9 hrs. a.m. — Séance de la section d'hygiène à l'Université de Montréal.

2 h. 30 p.m. — Séance générale à la bibliothèque St-Sulpice.

Soir: 7.30 h. p.m. — Banquet au Windsor et réception des délégués.

Samedi: 9.30 hrs a.m. — Séance générale à la bibliothèque St-Sulpice.

9 h. 30 a.m. — Séance de la section d'hygiène à l'Université de Montréal.

11 h. 30 a.m. — A la bibliothèque St-Sulpice, choix du lieu du prochain congrès et élection des officiers.

P. M. — Visite de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

L'exposition de Chicoutimi

Chicoutimi, 30. (D.N.C.) — Les cultivateurs de cette région se souviennent du succès remporté l'an dernier par la première exposition agricole régionale organisée par la société d'agriculture du comté de Chicoutimi.

Les édifices construits l'an dernier sont trop exigus. La société voudrait les agrandir et pour cela, elle désire un octroi du gouvernement. Cet octroi serait demandé par le député du comté qui a reçu ces jours derniers, une délégation de cultivateurs qui lui ont fait cette demande.

Cette année l'exposition aura lieu dans la seconde semaine de septembre.

M. Lacoste ne se reconnaît plus lui-même

UN QUÉBÉCOIS NOUS EXPRIME SA SURPRISE ET SON RAVISSEMENT D'AVOIR ÉTÉ ENFIN DÉBARRASSÉ DE GRAVES MAUX D'ESTOMAC.

Je me porte tellement mieux depuis que je prends du Tanlac que je ne me reconnais plus moi-même! déclare Monsieur Charles Lacoste, 21 rue Roberval, à Québec.

Pendant un an je n'eus pour ainsi dire plus d'appétit. Mon pauvre estomac était à ce point détraqué que bien des fois je me couchais sans souper par crainte des douleurs qui m'assailaient si j'avais le malheur de prendre quelque chose. Mon estomac était aussi acide que du vinaigre et j'avais des crampes d'estomac qui me courbaient en deux.

Les gaz me causaient des palpitations telles que j'avais l'impression que le cœur allait me sauter hors de la poitrine. J'en arrivai à avoir l'impression très nette que je ne pourrais subir indéfiniment de telles souffrances.

J'ai pris cinq bouteilles de Tanlac et tous mes maux ont disparu comme par enchantement. J'ajoute que je me porte à merveille. Je n'ai plus ni maux ni malaises. Je mange bien, je dors mieux et mon travail qui m'apparaissait autrefois une tâche presque au-dessus de mes forces est aujourd'hui chose facile pour moi. Je suis heureux de dire aux autres ce que je sais et aussi ce que je pense du Tanlac!

On trouve du Tanlac dans toutes les bonnes pharmacies.

A.C.J.C.

C'est ce soir, par le Grand-Tronc, gare Bonaventure, à 4 h., heure normale, à h. heure avancée, que les membres de l'A.C.J.C. venus de différentes villes et paroisses de la province quitteront Montréal pour la ville de Hull.

Un wagon spécial est mis à leur disposition par la Cie de chemin de fer.

Un autre train laissera la gare Bonaventure à 7 h. 05, 8 h. 05, heure avancée, permettant aux membres qui n'auront pu prendre le train de 5 h. d'atteindre Hull dans la soirée.

Prix du billet, à plein tarif, aller et retour: \$7.05.

(Communiqué)

Traverse de Longueuil

A partir de vendredi le 30 juin, le vapeur Longueuil partira du pied de la rue Desery jusqu'à avis contraire. (rec.)



"La Voix de son Maître" Victor

Les disques de "LA VOIX DE SON MAÎTRE" apportent invariablement cette atmosphère de gaieté franche que donne la connaissance de la meilleure musique.

Nos nouveaux DISQUES DU MOIS DE JUILLET sont maintenant en vente.

DISQUES DE 10 POUCES: 85c.

263123—Marie ta fille	Théodore Botrel
120605—Chacun de nous aime sa femme	M. Georges, Paris
120611—L'histoire du Berger	M. Marchais, Paris
120612—L'amatour explorateur	M. Paul Lack, Paris
18896—Hand Palated Doll—Fox trot	M. Paul Lack, Paris
18898—Coo-Coo—Fox trot	Trío All Star et Orchestre
18899—Kicky-Koo—Fox trot	Paul Whiteman et son Orchestre
18899—Stumbling—Fox trot	Orchestre Melodius et Green Bros
18900—Ritten on the keys—Fox trot	Paul Whiteman et son Orchestre
18901—Sweet Indiana Home—Fox trot	Paul Whiteman et son Orchestre
18902—You won't be sorry—Fox trot	Paul Whiteman et son Orchestre
18902—Lovable Eyes—Fox trot	Orchestre du Club Royal
18902—I Love her She Loves me—Fox trot	Orchestre du Club Royal
18894—Marche larmes	Zee Confrey et son Orchestre
The Messenger—Marche	Marine Band

ETIQUETTES ROUGES

66056—Every bit of Lovin' in the world	Frances Alda
66056—Marietta	Guiseppi de Luca
66056—Venetian Song	Louise Homer et Louise Homer Stires
64976—Somewhere	John McCormack
67341—El Relicario	Tito Schipa
66045—Pagliacci	Titto Schipa
74750—Rondo en Sol Majeur	Jascha Heifetz
75757—Paravole to Cucullain	Fritz et Hugo Kreisler
74756—Coriolan. Ouverture. 1ère partie.	Orchestre Philharmonique de New-York
74757—Coriolan. Ouverture. 2ème partie.	Orchestre Philharmonique de New-York
66058—Etude en Fa Mineur	Serges Rachmaninoff
66058—Ménest	Orchestre de Philadelphie

Ces disques ou tout autre de votre choix, nous nous ferons un plaisir de vous les faire entendre.

Notre assortiment de VICTROLAS est complet depuis \$37.50 à \$465.00, comptant ou à termes faciles si désiré.

FOISY FRERES Inc.

210-216-EST, RUE STE-CATHERINE

Tél.: Est 1644. — Angle Sanguinet.

Votre journal pour l'été

Le Devoir pendant juillet et août

Voici les mois d'été. N'oubliez pas de vous abonner au DEVOIR pour le temps de votre villégiature et de vos vacances. Ce qu'il publie, nouvelles, chroniques, articles, etc.,—a plus que jamais d'intérêt et de valeur, pendant cette période.

Ce qui fait que le DEVOIR ne perd aucun intérêt pendant ces mois d'été, c'est qu'au lieu de délayer la nouvelle, il la condense; au lieu de ne faire porter sa matière à lire que sur l'actualité immédiate et sur les potins, il choisit de préférence la véritable information sérieuse rédigée vivement. Et ses articles, écrits par des gens qui savent ce dont ils parlent, dégagent la leçon des faits et des événements, au jour le jour, au lieu de la noyer sous des considérations vagues, ou souvent intéressées.

Le DEVOIR vous sera un excellent compagnon d'été, de villégiature ou de vacances. Sous un format commode et d'un volume léger, il vous apportera quotidiennement toute la lecture dont vous aurez besoin pour vous tenir au courant; il en élaguera le superflu et l'inutile. Vous saurez tout ce qui se passe, vous verrez ce qu'il faut en penser.

Ce qu'il ne faut pas manquer

L'INFORMATION: L'été, la nouvelle ne chôme pas plus que pendant le reste de l'année.

Rappelez-vous que c'est en été que la guerre de 1914 a éclaté, que la paix de Versailles s'est signée — en 1919. C'est aussi pendant l'été que nos hommes publics rendent compte de leur mandat dans des assemblées régionales. Cette année, on parle d'élections possibles à l'automne; et cela suppose de nombreuses réunions politiques au cours de l'été.

Il faudra donc lire le Devoir tous les soirs pour connaître les faits dans le domaine des affaires internationales comme dans celui de l'information locale, dans le commerce et la

finance comme dans le monde des sports, etc.

LE COMMENTAIRE: Les événements sont susceptibles de toutes sortes d'interprétation. C'est pourquoi il faut lire les articles du Devoir et ses commentaires, l'été comme le reste du temps.

Les articles signés Omer Heroux, Georges Pelletier, Louis Dupire; la collaboration de l'extérieur; les chroniques politiques de Léon-Paul Desrosiers; la grande information politique; les notes sur les congrès de toute sorte qui se réunissent pendant les mois d'été, à Montréal, à Québec et ailleurs; tout cela est de lecture facile; et pour se former une opinion indépendante et renseignée sur les faits et les événements, on

doit lire le Devoir en n'importe quel temps.

LA FANTAISIE: Le Devoir, d'un bout à l'autre de l'année, publie des fantaisies, billets du soir, chroniques légères d'actualité de plusieurs de ses principaux collaborateurs, comme Alceste, Nemo, Monique, Martin, ses excellentes Lettres de Fadette, le non moins attrayant Foyer de Michelle LeNormand, des feuilletons et des récits dus aux meilleures plumes d'outre-mer, de la reproduction d'articles littéraires et scientifiques, bref, de quoi distraire tous les membres de chaque famille. Il vous apportera en quelques semaines la matière de plusieurs volumes de format ordinaire, et peut être mis entre toutes les mains.

Un abonnement spécial

Pour la période juillet-septembre, le Devoir consent un abonnement de deux mois à son édition quotidienne, par poste, en dehors de Montréal et de la banlieue, au Canada, au prix, à verser d'avance, de \$1.00. Il faut faire remise par chèque au pair ou mandat, en commandant l'abonnement. Cette offre expiré le 31 juillet. Ne pas oublier de donner son adresse exacte.

En ville ou à la campagne il faut lire

LE DEVOIR

Horloges de style à prix intéressants

NOUS exhibons une riche collection d'horloges: style Henri II, style Louis XV, style empire, style anglais, style roman et style gothique; formes pendules à poser, formes tambour, pendulettes, horloges de chambre, de console et de marine; mouvements huitaine et quinzaine, de grande précision, à fortes sonneries sur tige bourdon ou à carillons Westminster; cadrans en acier ou en métal poli, avec applications en cuivre doré, meubles en bois précieux massifs; acajou, noyer, chêne naturel, chêne fumé, décorés de marqueterie ou d'ornements en cuivre. L'ébénisterie de luxe ne laisse rien à désirer. Les bois sont polis et cirés et l'ornementation, suivant le style, consiste en colonnes cannelées, en guirlandes et en belles moulures, en frontons avec sculptures et autres décors impossibles à énumérer dans un si court espace. Cette horlogerie luxueuse est à prix extrêmement modique: qu'on en juge.

Grande horloge, style ogival uni, meuble en acajou massif, poli et ciré, cadran métal poli, mouvement huitaine de grande précision, carillon Westminster — Prix spécial \$48.00

Grande horloge, style gothique pur, meuble en acajou massif sur socle poli et ciré orné de motifs en marqueterie et de riches ornements en cuivre doré, carillon Westminster sur cinq tubes, grand cadran métal argenté et damasquiné, mouvement huitaine haute précision, véritable oeuvre d'art — Prix spécial \$60.00

Il y a de grandes différences de prix entre ces horloges, suivant la nature des matériaux dont elles sont faites; mais il y en a pas quant au soin de la main-d'oeuvre. Une horloge constitue un cadeau de noces toujours apprécié.

Scott & BOUSQUET Freres

Limitee

BIJOUTERIE JOAILLERIE ORFÈVRE

479 Est Rue Ste-Catherine



MORIN & FRERE

Notre vente de

8^{me} ANNIVERSAIRE

Rabais de

25%

Bénéficiez des aubaines qu'offre cette vente et épargnez 25 sous dans la piastre.

A noter que tout notre stock de vêtements et d'articles pour hommes est offert sans réserve.

VETEMENTS

Society Brand

Bien gris rayé carreaux, prix régulier:

\$35.00 moins 25%	\$26.25
\$40.00 moins 25%	\$30.00
\$45.00 moins 25%	\$33.75
\$50.00 moins 25%	\$37.50
\$55.00 moins 25%	\$41.25
\$60.00 moins 25%	\$45.00

CHEMISES EN PERCALE OU ZEPHYR avec ou sans collets. Rég. \$1.98

CHEMISES EN SOIE SHADTUNG Régulier \$5.00, moins 25% \$3.75

SOUS-VETEMENTS D'ÉTÉ

Marque Forsyth et Arrow Comb ou 2 morceaux, fil ou coton. Régulier \$1.50, moins 25% \$1.13

COMPLETS PALM BEACH et Alpaca. Rég. \$25.00 moins 25% \$18.75

CHAPEAUX DE PAILLE Régulier \$2.50 et plus MOINS 25%

GILETS BLAZERS en flanelle anglaise lavable. \$10.00, moins 25% \$7.50

CHAUSSETTES EN SOIE couleurs assorties. Rég. \$1.00, moins 25% \$0.75

PANTALONS EN FLANELLE rayés ou unis. Rég. \$12.50 et \$15.00, moins 25%

CRAVATES EN TRICOT anglais ou français. Régulier \$2.50 et plus, moins 25%

MORIN & FRERE

5-EST, STE-CATHERINE, près St-Laurent — UN SEUL MAGASIN

Notre population par province

Ottawa, 30. — La population du Canada, par province, se divise ainsi, d'après les chiffres officiels du dernier recensement.

Alberta—1921, 588,454; 1911, 374,295.

Colombie britannique — 1921, 524,582; 1911, 392,480.

Manitoba — 1921, 610,118; 1911, 461,394.

Nouveau-Brunswick—1921, 387,876; 1911, 351,889.

Nouvelle-Ecosse — 1921, 523,837; 1911, 492,338.

Ontario — 1921, 2,933,662; 1911, 2,527,292.

Île du Prince-Edouard — 1921, 88,615; 1911, 93,728.

Québec — 1921, 2,261,199; 1911, 2,005,776.

Saskatchewan — 1921, 757,510; 1911, 492,432.

Yukon—1921, 4,157; 1911, 8,512.

Territoires du N.-O. — 1921, 7,983; 1911, 6,507.

Marine Royale Canadienne — 485.

Totaux — 1921, 8,788,483; 1911, 7,206,643.

Montréal possède une population de 618,506, augmentation de 128,002 en dix ans.

Québec, 95,193, augmentation de 16,483.

Ottawa, 107,843, augmentation de 20,781.

Toronto, 521,893, augmentation de 145,355.

La révision du recensement de Montréal, le premier rapport publié au mois d'octobre n'étant pas satisfaisant, a donné une augmentation de 11,443.

Dans tout le pays il y a une population urbaine de 4,348,978 et une population rurale de 4,439,503.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 1ER JUILLET 1922

PRECIEUX SANG

Le lever du soleil, 4 heures 20.
Coucher du soleil, 7 heures 46.
P. Q., le 1er, à 5 heures 58 du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

ORAGES

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum... 77
Minimum... 64
Même date l'an dernier... 84
Minimum... 67
Même date l'an d'après... 81
Minimum... 68

BAROMETRE
8 heures du matin, 30.02; 11 heures, 30.02;
1 heure de l'après-midi, 30.02.

FEU MGR ARSENE-PIERRE DUBUC

Le fondateur de la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal et de l'orphelinat Saint-Arsène est mort la nuit dernière — Il était âgé de près de 80 ans — Une belle carrière d'apôtre et de bienfaiteur.

Mgr Arsen-Pierre Dubuc, prêtre domestique de Sa Sainteté, et chanoine honoraire de la basilique de Montréal, est décédé la nuit dernière après quelques jours de maladie. Il devait célébrer le 4 août prochain le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. Cependant depuis assez longtemps, il sentait ses forces diminuer et ne se faisait pas illusion sur l'imminence de la mort.

C'est un des membres les plus distingués du clergé de Montréal qui disparaît.

Il naquit à Longueuil, comté de Chambly, le 21 août 1842, de Touse Dubuc, cultivateur, et de Marguerite Lamarre. Il fit ses études à St-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal; il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale, par Mgr Bourget, le 8 mars 1868.

Il fut vicaire à Boucherville (1868-1871), à St-Jean, d'Iberville (1871-73), à Valleyfield (1873-75), à Châteauguay (1875), à St-Brigide de Montréal (1875-1878).

En 1875, il fonda la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal qu'il dirigea pendant 17 ans. Il y consacra l'édifice incendié dernièrement, le couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, et l'école des Frères des Ecoles chrétiennes. De 1892 à 1895 il prit du repos. De 1895 à 1897 il fut curé de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal.

En 1897, il abandonna définitivement le ministère paroissial. En 1904, il songea à jeter les bases d'une œuvre qui devait devenir comme le centre de toutes ses affections. Deux ans plus tard, l'orphelinat Saint-Arsène ouvrait ses portes à une soixantaine d'orphelins. Grâce à la générosité inlassable de

Mgr Dubuc et de quelques autres bienfaiteurs, parmi lesquels il faut faire une mention spéciale pour les Messieurs de Saint-Sulpice et pour les membres de la Société Saint-Vincent-de-Paul, l'œuvre prit bientôt l'extension; et en octobre 1913 l'orphelinat pouvait accueillir quatre cents enfants.

Mgr Dubuc a toujours eu une prédilection marquée pour les petits enfants. Lorsqu'il était curé du Sacré-Cœur, il les convoquait, le dimanche, à une messe spéciale, et leur donnait une instruction appropriée à leur jeune âge. Il fut ainsi, à Montréal, le promoteur de la "messe des enfants". Après qu'il eut cessé d'exercer le ministère paroissial, il aimait à visiter les écoles. Les titulaires lui causaient toujours un plaisir immense quand ils l'invitaient à donner quelques conseils aux élèves. Il avait, du reste, à un haut degré le don de captiver l'attention des enfants et de les intéresser par ses récits originaux.

En 1913, il voulut vivre plus près de ses chers protégés de Saint-Arsène et il vint demeurer en face de l'orphelinat. Il se chargea alors de la direction spirituelle de cette institution en qualité d'aumônier.

Son frère Alexandre, de Longueuil, et sa sœur, la Révérende Sœur Emmanuel, des Sœurs des S.S. Noms de Jésus et de Marie, lui survivent.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu à l'église de Notre-Dame du Saint-Rosaire, de Valleyfield, lundi prochain, 3 juillet, à 9 heures 30. L'inhumation se fera le même jour à l'orphelinat Saint-Arsène. Il a voulu dormir son dernier sommeil au milieu des orphelins qu'il a tant aimés et qui lui garderont un souvenir impérissable.

TECHOW ETAIT AU COURANT

Le chauffeur de l'auto d'où les balles qui ont tué Rathenau ont été tirées a fait une déclaration.

Berlin, 30. (S.P.A.) — Werner Techow aurait avoué au chef de police Richter qu'il était au courant du complot tramé contre le ministre des affaires étrangères Rathenau en conduisant l'automobile d'où les balles des assassins auraient été tirées. Techow a été amené ici, hier soir, de Francfort-sur-Oder où son arrestation a été opérée.

Le jeune homme aurait aussi ad-

mis, paraît-il, que la police a raison de dire que le Saxon Fischer, alias Vogel et le nommé Knauer, sont les deux autres individus qui étaient dans l'auto en question. On est actuellement à leurs trousses.

La mère et le frère de Techow étaient présents lors de l'interrogatoire que le chef de police a fait subir au chauffeur.

AUX ASSISES

M. LE JUGE DOMINIQUE MONET FAIT UNE DECLARATION AU SUJET DE L'INCIDENT D'HIER AVANT-MIDI.

A la réouverture des Assises, ce matin, dans l'affaire Delorme, le juge Monet a prononcé les paroles suivantes au sujet de l'incident qui s'est produit hier, entre lui et le docteur Omer Noël.

"Messieurs du public, dit le juge, le représentant du Star, M. Cooper, est venu, ce matin, me présenter une copie du Canada où il paraît que certains médecins se sont réunis, hier soir, pour protester contre ce qu'ils appellent l'incident Noël. Je dois déclarer pour la dignité du banc qu'un juge n'est pas obligé de justifier l'auto-propos des questions qu'il pose. Je déclare cela pour le banc et non pour moi personnellement. On a trouvé à redire à certaines questions posées au docteur Noël. J'en suis surpris et je prie les médecins, ceux qui sont respectables et doivent être respectés, de vouloir bien considérer que pour moi un moineau n'est pas le principe pour un médecin qui s'incrimine ses confrères qui sont intelligents. Je ne veux pas en dire plus long. Puisque ce sont des médecins, ils doivent connaître un peu de littérature et je vais leur citer pour leur considération sérieuse le fameux distique de Boileau, de Boileau que l'histoire a appelé le poète de la raison; quand il disait:

"Eh bien, pour finir enfin par un trait de satire,
Un fou trouve toujours un plus fou
qui l'admire."

Me Gustave Monette a déclaré ensuite qu'il ne faisait pas de plaisir et qu'il laissait aux jurés le soin de peser eux-mêmes les témoignages entendus.

Me Walsh a déclaré qu'il laissait au juge le soin de décider s'il devait faire ou non un plaidoyer, étant donné qu'il est d'usage pour le représentant de la Couronne de ne faire aucun plaidoyer lorsque l'avocat de la défense n'en fait pas. Le juge a agréé à cette décision et a ajourné la séance à deux heures, cet après-midi, alors qu'il prononcera l'allocation traditionnelle aux jurés.

HIER APRES-MIDI

La séance d'hier après-midi a offert très peu d'intérêt. L'auditeur n'a pu assister, comme dans le cours de l'avant-midi, à une algar-

Une évaluation de deux millions

LES ECHEVINS DE LA COMMISSION DES USINES ANGERS S'ACCORDENT A PORTER A CE CHIFFRE POUR UNE DUREE DE CINQ ANS L'EVALUATION DES VASTES USINES DU PACIFIQUE CANADIEN

Les échevins qui composent la commission des usines Angers, ont finalement décidé, ce matin, de fixer l'évaluation municipale des usines à une somme de \$2,000,000 pour une période de cinq années, sur l'obligation de la part de la compagnie d'engager en tout temps au moins 3,000 employés par année. Ils feront un rapport en ce sens au conseil.

M. Bédard s'est opposé à toute exemption de taxes de la part de la compagnie du Pacifique. "Je ne vois pas, a-t-il dit, la raison de leur accorder un faveur que l'on ne donne pas aux autres compagnies aussi importantes et qui emploient même plus d'ouvriers. On cherche à diminuer les taxes des compagnies puissantes, au moment où l'on se propose d'augmenter la taxe, augmentation qui retombera surtout sur le petit propriétaire."

Le docteur Quintal a concouru dans la même sens en déclarant que la compagnie laisse ses usines à Montréal, parce que cela fait son affaire, et que l'on ne peut obliger à les tenir continuellement ouvertes avec un minimum de trois mille employés.

La discussion s'est apaisée de part et d'autre par des concessions mutuelles et le rapport a été adopté.

Le rapport, tel qu'élaboré, renferme les arguments suivants en faveur de la continuation de l'arrangement actuel avec la compagnie du Pacifique Canadien:

1. Par suite de la construction des usines Angers, les terres en culture et une vaste étendue de territoire contiguë à ces terres qui étaient autrefois évaluées à l'arpent, sont maintenant évaluées au pied; il y a donc une augmentation dans la valeur de la propriété foncière.

2. De plus, une nombreuse population s'est établie dans des environs, et il en est résulté que cette partie de la ville, notamment Rosemont, de territoires non productifs, est devenu un district où la propriété immobilière a considérablement augmenté, et qui a rapporté un revenu additionnel à la ville.

3. En supposant que les usines puissent fermer ou exploiter sur une moindre échelle, on peut dire qu'il s'en suivrait, vu la diminution des salaires payés, une stagnation des affaires dans cette partie de la ville, d'où une baisse de la valeur foncière et un déclin des revenus de la ville.

4. Les usines sont une école modèle de science mécanique appliquée, et vu leur mode d'organisation et la manière dont elles sont dirigées et administrées, elles exercent une forte influence, non seulement au point de vue commercial mais encore au point de vue moral. Les usines constituent un accessoire nécessaire d'un grand chemin de fer, et sont un avantage inappréciable pour une ville et sa classe ouvrière.

Le rapport conclut de la manière que nous citons plus haut, en fixant l'évaluation municipale à deux millions, et ajoute: la compagnie devrait être tenue de se procurer les appareils les plus modernes et les plus perfectionnés pour la protection des ouvriers, surtout ceux employés dans les ateliers de peinture.

La réunion était présidée par M. J.-E. Sainsregret. Les autres membres présents étaient les échevins Lalonde, Carmel, Quintal, Tessier, Trépanier, Gendreau, Savard, Bray, Turcot et Bédard.

La construction fait du progrès

En constructions nouvelles, le mois de juin a donné des résultats aussi satisfaisants que celui de mai, le plus fort de l'année jusqu'ici. Le service des permis de construction a accordé, en effet, des permis pour une valeur de \$2,229,657 contre \$2,293,150 pour le mois de mai.

Les statistiques des permis pour les réparations ne sont pas encore compilées pour le mois de juin. Il s'est construit 554 logements au cours du mois de juin, contre 574 le mois dernier; 43 magasins, 92 garages, 4 manufactures, 10 entrepôts, 4 écoles et 2 églises. Parmi les principales constructions, on remarque une école protestante rue Old Orchard, au prix de \$232,362, une école catholique, rue Stadacona, au prix de \$126,000, un magasin annexe à la maison Morgan rue Ste-Catherine-ouest, au prix de \$80,000.

Des remerciements

Le chef J. Chevalier, président de l'Association de bienfaisance des pompiers, et les directeurs de l'association désirent offrir au public leurs remerciements pour l'encouragement accordé aux représentations du théâtre Saint-Denis, en faveur du fonds de secours des veuves et des orphelins des pompiers.

L'association a reçu les souscriptions suivantes, en juin: Grand Séminaire de Montréal, \$20.00; Cie d'arbitrage de Montréal, 25.00; Phoenix Assurance Co., 10.00.

Départ de 2 océaniques

LE MONTCALEM ET LE CANADA SONT EN ROUTE POUR LIVERPOOL ET GLASGOW, DEPUIS CET AVANT-MIDI

Deux océaniques sont partis de Montréal vers les onze heures cet avant-midi, le Montcalm, de la compagnie du Pacifique Canadien, à destination de Liverpool, et le Canada, de la ligne White-Star Dominion, à destination de Glasgow. Les passagers à bord du Montcalm étaient au nombre de près de six cents cinquante dans les cabines et de plus de trois cents en troisième classe. Ce serait, dit-on, la plus forte liste qui se soit encore vue à bord d'un paquebot dans le port de Montréal.

PROCHAINS ARRIVAGES

Le Scotlan, de la compagnie du Pacifique Canadien, était attendu à Québec la nuit dernière, est attendu à Montréal vers les 8 heures ce soir, venant de Liverpool et Glasgow avec 119 passagers de cabine et 115 de troisième classe.

Le Minnedosa, de la même compagnie, qui est attendu à Québec de très bonne heure demain matin, arrivera à Montréal vers les 8 heures du soir, venant d'Anvers et Southampton avec 257 passagers de cabine et 327 de troisième classe.

Le Cassandra, de la ligne Anchor-Donaldson, est attendu à Québec demain midi et à Montréal demain matin vers les 7 heures, venant de Glasgow avec 59 passagers de cabine et 269 de troisième classe.

Le Regina, de la ligne White-Star Dominion, est également attendu à Québec demain midi et à Montréal dimanche matin, venant de Liverpool avec 190 passagers de cabine et 22 de troisième classe.

L'Empress of India, de la compagnie du Pacifique Canadien, est attendu à Québec vers les six heures demain matin, venant de Liverpool.

MOUVEMENTS DIVERS

Le Pacific Canadien, était attendu à Southampton à midi aujourd'hui, venant de Montréal et en route pour Anvers.

Le Montrose, de la même compagnie, est parti aujourd'hui de Liverpool à destination de Montréal.

L'Empress of Britania, de la même compagnie, attendu à Liverpool vers les 2 heures, demain après-midi, venant de Québec.

Le Transatlantic, de la même compagnie, est parti aujourd'hui de Glasgow à destination de Montréal.

Le Rochambeau, de la Compagnie Générale Transatlantique, était attendu à New-York cet avant-midi, venant du Havre avec 125 passagers de cabine et 30 de troisième classe.

Le Paris, de la même compagnie, est attendu à New-York demain matin, venant du Havre via Plymouth avec 135 passagers de première classe, 270 de deuxième et 351 de troisième.

L'Empress of Canada, de la compagnie du Pacifique Canadien, est parti hier, de Vancouver à destination de Yokohama et Hong-Kong.

L'Empress of Russia, de la même compagnie, est attendu à Vancouver lundi prochain, venant de Hong Kong et Yokohama.

L'Empress of Japan, de la même compagnie, a quitté Hong-Kong mercredi midi à destination de Yokohama et Vancouver.

SERVICE DES SIGNAUX

Le aux Grues. — Descendant à 1 heure 50 du matin, le "Millaco" à 6 heures, le "Rose Castle" à 11 heures 30, hier, le "Salena".

Cap Saumon. — Montant à 7 heures du matin, le "Cairndhu".

Pointe au Père. — Montant à 6 heures du matin, à 120 mille à l'est, le "Minnedosa"; descendant à 4 heures du matin, le "Staggool"; à 10 heures 30, hier soir, le "Tararaité".

Rivière Martin. — Montant à 11 heures 30 la nuit dernière, le "Gaspard".

Cap de la Madeleine. — Montant à 5 heures 30 du matin, le "Cassandra".

Pointe Renommée. — Montant à 1 heures 30 la nuit dernière, l'"Arna"; à 8 heures 40, hier soir, à 88 milles à l'est, le "Rolling Brooke"; descendant à 6 heures 50, hier soir, le "Ramore Head".

Bird Rock. — Montant à 6 heures du matin, l'"Empress of India".

Pointe Flat. — Descendant à 5 heures 30, hier soir, l'"Hochelaga".

Cap Race. — Montant à 11 heures du matin, le "Cornishman"; descendant à 3 heures, hier après-midi, l'"Empress of Scotland".

Belle Isle. — Montant à 3 heures, hier après-midi, le "Wagland".

Vingt-trois mois de prison

Québec, 30. (D.N.C.) — La Cour d'appel a cassé, ce matin, le jugement du juge Lachance dans l'affaire Andrews. La cour a condamné William Andrews au maximum de la peine soit vingt-trois mois de prison.

Ils promettent d'obéir

Chicago, 30. (S.P.A.) — Les compagnies ferroviaires et leurs employés ont promis d'obéir à la loi et aux ordres de la commission des chemins de fer des Etats-Unis. C'est sur cette promesse que se base la commission pour entreprendre encore l'essai de faire éviter la grève commandée pour demain à dix heures.

Un marché qui est illégal

LE JUGE DUCLOS RENVOIE LA RECLAMATION DE \$234,765 DIRIGEE PAR LA MAISON PERCY COWANS CONTRE LA TICONDEROGA PULP AND PAPER CO.

Le juge Duclos a rendu un jugement de la plus grande importance, ce matin, dans la cause de Percy Cowans et al. contre la Ticonderoga Pulp and Paper Company. Cowans et al. sont des courtiers de Montréal. Ils détiennent en ce moment 2,687 parts de la Ticonderoga Pulp and Paper Co. et de la Ticonderoga Pulp and Paper Co. et de la Ticonderoga Pulp and Paper Co. Ils offrent à la compagnie défenderesse et demandent en retour une somme totale de \$234,765 reconnue par des billets à ordre.

Le juge Duclos pour rendre jugement a dit l'histoire de la Ticonderoga Pulp and Paper Co. Cette dernière est une compagnie américaine qui a été amalgamée par la Ticonderoga Pulp and Paper Co. au prix de \$400,000, représentant le coût de quatre mille actions vendues à cent dollars chacune. Les directeurs d'alors ont été remplacés par un bureau de direction formé par MM. Charles Riordon, président, Carl Riordon, C.-B. Thorne, F.-E. Warren, F.-B. Whittell. Il a été prouvé que les directeurs ont acheté et vendu des actions de la Ticonderoga Pulp and Paper Company.

A un moment donné, les affaires de la Ticonderoga Pulp and Paper Company ont commencé à périliculer. Le bureau de direction de la compagnie a décidé de lancer un emprunt. Naturellement il est toujours fort difficile de lancer un emprunt pour une affaire qui périlicule.

Aussi, MM. Charles Riordon, Carl Riordon, F.-B. Whittell et autres se sont entendus pour former un "pool". Voici comment ce "pool" était censé fonctionner. Les divers membres achetaient les actions qu'ils revendait suivant les fluctuations de la cote. L'influence de la Ticonderoga Pulp and Paper se faisait sentir aussitôt, les membres du "pool" achetaient les parts en vente et la cote évidemment remontait. Lorsque la hausse se faisait sentir les parts achetées étaient revendues. C'était comme on le voit un moyen de stabiliser le marché.

Pour vendre, les membres du "pool" se sont servis d'autres moyens. Ils ont déclaré des dividendes et ont engagé les membres à acheter des parts de la compagnie. D'autre part, les transactions se faisaient toutes par la maison Cowans et H.-H. Connelly et compagnie. Les clients qui achetaient aux bureaux de ces agents se trouvaient à la compagnie.

La compagnie Riordon s'est trouvée à acheter ainsi par l'entremise de ces courtiers, 3,455 parts de stock commun de la compagnie acquises, dit le juge, d'une façon illicite (impropre), et ultra-vires, qu'elle a revendues à ses clients et le trésorier Whittell a payé illégalement, illicitement, une somme de \$671,033, le tout aux dépens de la compagnie Riordon.

A partir du 9 décembre 1920, Carl Riordon et Whittell se sont entendus avec Cowans, à l'insu des autres directeurs de la compagnie, pour passer à Cowans & Co. 740 actions de la Ticonderoga Pulp and Paper Company, et en les rachetant ont donné des billets à ordre pour \$234,765.

Quelque temps plus tard, le bureau de direction de la Ticonderoga Pulp and Paper a pris connaissance de l'affaire et a déclaré que ce contrat était nul et que la compagnie le répudait. Le juge Duclos a déclaré que ce contrat était illégal, nul et ultra-vires. Carl Riordon et Whittell ont fait preuve, dit-il, d'abus de confiance et d'abus de pouvoirs. Malum in se et malum prohibitum. C'est un contrat contre les honnêtes mœurs. Pour ces raisons, le juge annule la réclamation de Cowans et al.

BÉNÉDICTION D'UN HOSPICE

L'HOSPICE DU SACRÉ-COEUR DE SHERBROOKE A ETE BÉNÉDICTÉ.

Sherbrooke, 30. (D.N.C.) — La fête, hier, à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration du nouvel édifice de l'hospice du Sacré-Cœur a été un succès. Les dames de charité, qui en furent les organisatrices, n'avaient rien épargné, et de mérites religieux de l'hospice pour que le plus complet succès couronne cet événement social et religieux.

Cette fête, due à l'initiative des dames de charité ayant comme présidente Mme J.-L. Coderre et comme président honoraire Mgr E.-C. Tanguay, a été, grâce au travail d'un groupe nombreux mais particulièrement au zèle inlassable et au dévouement modeste des bonnes religieuses hospitalières, "un véritable triomphe de la charité chrétienne", comme s'est exprimé sa Grandeur Mgr l'évêque de Sherbrooke dans une allocution, hier soir.

Cinq cents convives ont pris part à cette fête. De ces convives, une grande partie était de langue et de croyance différentes de celle des Canadiens français et catholiques et, en leur nom, le révérend G.-E. Road, de l'église locale Plymouth a dit toute son admiration pour les religieuses de l'hospice et son désir de voir se continuer leur œuvre.

Sa Grandeur Mgr Laroque pré-

LE "FOUR COURTS" EST EN FLAMMES

Une dépêche annonce qu'e cet édifice est en feu — Le gouvernement provisoire fustige les insurgés dans un manifeste — Une guerre inutile.

Londres, 30. (S.P.A.) — Une dépêche de Dublin à l'Agence Central News datée de 8 h. 55, ce matin, mandait que les troupes de l'Etat libre avaient complètement occupé l'édifice des Four Courts, refuge des insurgés républicains.

La nouvelle n'a pas été confirmée par les autres agences, mais en général on admet que la chute de la forteresse est imminente.

Un message du Freeman's Journal, de Dublin, déclare que durant l'assaut lancé contre les Four Courts trois soldats de l'Etat libre ont été tués et que quatorze soldats ont été blessés. Au nombre des blessés se trouvent quatre officiers, le commandant J. Leonard, le sous-commandant Marron, le lieutenant Murtagh et le capitaine O'Toole.

Une dépêche parvenue à l'Associated Press vers une heure, cet après-midi, annonçait que les Four Courts étaient en feu et qu'une formidable explosion avait retenti dans Dublin quelques moments avant l'envoi de la dépêche.

UN MANIFESTE

Dublin, 30. (S.P.A.) — Le gouvernement provisoire a émis un manifeste ce matin. En voici la teneur:

"Votre armée a soutenu pendant 48 heures une violente bataille contre les forces de l'anarchie dans votre capitale. Quelques-uns sont tombés et d'autres ont reçu des blessures en défendant vos droits de citoyens.

"Vous avez affaire à une conspiration dont le but est de détruire le traité anglo-irlandais que vos représentants ont signé et que vous avez approuvé. Ce traité donne à votre gouvernement le contrôle sur votre pays et sur ses ressources, après des siècles d'usurpation. On vous demande à présent de rejeter ces avantages et de ne pas vous livrer à une guerre inutile et sans fin contre la Grande-Bretagne.

"Les gens retranchés aux Four Courts disent qu'ils se battent pour une république. En réalité, leur lutte n'aboutira qu'à ramener les Anglais dans le pays. Remarquez que nous ne demandons à personne d'abandonner un idéal ou un principe. Tous jouiront de la liberté sous des garanties constitutionnelles, c'est-à-dire que personne n'aura le droit d'usage de violence pour imposer ses vues au voisin ou contre la volonté de la majorité.

"Surtout on ne permettra à personne de se réclamer d'idéaux ou de principes pour molester les gens, mettre en péril leur droit à la protection dans leurs biens et leur vie. Chacun pourra vivre à sa guise à

sidait à la bénédiction de l'hospice et à un salut solennel, l'après-midi. Avant le salut M. le curé Simard a parlé de l'œuvre de l'hospice du Sacré-Cœur.

Au banquet ont porté la parole, Mgr Laroque, le maire M. Morris, M. le magistrat J.-H. Lemay, M. J. Nicol, le révérend M. G.-E. Road, et M. D.-J. Steele.

LES SAUVAGES EN CANADA

Ottawa, 30. (S.P.C.) — Le département des affaires indiennes à Ottawa déclare qu'on a tort de croire que les sauvages ne sont pas des gens pratiques et ne veulent pas se conformer aux coutumes des blancs. Le département est en état d'affirmer que la plupart des Indiens du Canada sont bien portants au triple point de vue physique, moral et mental. Leur position financière est généralement des blancs. Le département est en train de passer à la Chambre des communes.

La majorité des Indiens cultivent le sol. Le gouvernement estime que leurs propriétés personnelles valent \$68,502,140 en 1921.

On estime qu'il y a au Canada 105,965 sauvages, sans compter les Esquimaux.

Cette population se répartit comme suit: Ontario, 26,411; Colombie britannique, 25,694; Québec, 13,366; Saskatchewan, 10,646; Alberta, 8,837; Manitoba, 11,593; Nouvelle-Ecosse, 2,031; Nouveau-Brunswick, 1,846; Ile du Prince-Edouard, 292; Yukon et territoires du Nord-ouest, 5,202.

Mort de M. W.-H. Raymond

Québec, 30. (D.N.C.) — M. W.-H. Raymond, fondateur de la maison "Raymond et Bine", est mort hier, à l'âge de 69 ans après une semaine de maladie.

On hisse le drapeau blanc

Londres, 30. (S.P.A.) — Les insurgés de Four Courts de Dublin ont hissé le drapeau blanc à quatre heures cet après-midi, selon une dépêche parvenue à la Press Association à quatre heures et demie.

Les taux ferroviaires

Ottawa, 30. (S.P.C.) — La commission des chemins de fer fera connaître sa décision à la fin de la

condition qu'il n'attende pas aux droits d'autrui."

TRENTÉ VICTIMES

Dublin, 30. (S.P.A.) — On estime que 30 hommes ont été tués pendant les deux jours de combat occasionnés par le siège de l'édifice des Four Courts et que le nombre des blessés s'élève à au-delà de 50.

Cet avant-midi on a signalé douze morts et 20 blessés. Au nombre de ces derniers, il y a des hommes des deux camps et des citoyens sans armes.

SESSION RETARDEE

Dublin, 30. (S. P. A.) — La réunion du nouveau parlement irlandais qui devait avoir lieu demain a été remise au 7 juillet.

FUIE PAR UN TUNNEL

Londres, 30. (S. P. A.) — Un message de Dublin télégraphié à 1 h. 25, cet après-midi, indiquait que les soldats de Rory O'Connor occupent encore une partie des Four Courts en avant et en arrière et que les troupes de l'Etat libre s'étaient installées entre les deux groupes de façon à diviser les républicains.

Une dépêche de Belfast mande qu'on a appris que les insurgés de Dublin se sont échappés de l'édifice de Four Courts au moyen d'un tunnel qu'ils avaient pratiqué pour les cas d'urgence.

Leur fuite aurait été suivie d'une terrible explosion.

CAMIONS ATTAQUES

Dublin, 30. (S. P. A.) — Vers cinq heures, ce matin, sept camions ouverts, remplis de soldats anglais en uniforme portant casque et carabine, ont essuyé des coups de feu en passant sur le chemin Adé

CHOSSES MUNICIPALES

Un bureau d'information

UN BUREAU DE RENSEIGNEMENTS SERA ÉTABLI À L'ENTRÉE DU NOUVEAU HOTEL DE VILLE, AFIN DE DONNER PLEINE SATISFACTION AUX CONTRIBUABLES — UNE NECESSITE

Des échevins ont émis le projet de doter le nouvel hôtel municipal d'un bureau de renseignements, afin de procurer au public et aux étrangers un service efficace. M. Gaudet, président de la commission échevinale des finances, patronne le projet.

Un bureau de renseignements dans le nouvel hôtel-de-ville, a-t-il déclaré, sera de première nécessité. Non seulement un bureau de renseignements est nécessaire pour les années prochaines, mais nous aurions dû en avoir un depuis longtemps et je me proposais même de soumettre la question au conseil lorsque l'incendie de l'hôtel de ville, est survenu.

M. Gaudet demande que tous les employés des principaux services municipaux soient initiés aux départements importants, en particulier les agents de police dont le service les oblige à procurer une foule de renseignements au public.

"Ce qu'il faudrait, a-t-il ajouté, ce serait un bureau de renseignements bien organisé, où l'on pourrait donner des renseignements précis à tous les arrivants. Le public bénéficierait d'une économie de temps considérable. Ainsi quel qu'un demanderait le service des permis, on ne l'envoyerait pas aux services des travaux publics. En outre, le bureau de renseignements pourrait communiquer par téléphone à tous les bureaux, de sorte qu'un visiteur qui désirerait voir un fonctionnaire en particulier pourrait savoir immédiatement si ce fonctionnaire est absent ou non, sans qu'il lui faille escalader quatre étages.

"En outre, ce bureau exigerait un personnel peu nombreux. Un employé ou deux pour se remplace, feraient l'affaire. Je considère qu'une telle innovation est d'un intérêt public indiscutable et qu'on ne pourra qu'approuver, sans compter que le public lui-même la réclame depuis longtemps.

Les échevins appuient fortement le projet, qui devrait être établi d'abord chez les policiers, parce que c'est à eux que l'on s'adresse en premier lieu pour se renseigner. Ainsi les nouveaux agents qui entrent au service de la ville devraient subir un examen, sur les connaissances qu'ils ont des rues et des principaux édifices. Chaque mois, tous ceux qui ne sont pas au courant devraient être conduits et renseignés dans les différents départements et dans tous les principaux endroits de la ville, afin de pouvoir ensuite renseigner le public quand l'occasion se présente.

LA DEMISSION DU CHEF BOULIANE

M. Rossier Prieur, maire de Pointe-aux-Trembles, a opposé son veto à la résolution du conseil de cette municipalité, dans l'affaire du chef de police Bouliane. Il a motivé son geste des raisons suivantes:

M. J.-C.-V. Roy, Secrétaire trésorier de Pointe-aux-Trembles.

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 5305 des Statuts Révisés de Québec, je, sousigné, maire de la ville de Pointe-aux-Trembles, refuse de donner mon assentement et de donner effet à la résolution que le conseil a adoptée à sa séance du mercredi, 28 juin dernier, et par laquelle il a démis de ses fonctions le chef des départements de police et des incendies, M. Bouliane. Mon refus est basé sur les raisons suivantes:

1.—La résolution est injuste, vexatoire et ultra-vires, en autant qu'elle a été proposée par l'échevin Benoit, qui est intéressé dans la cause, étant lui-même candidat à la commission scolaire contre celui qui a été l'objet de la résolution.

2.—Le conseil n'avait aucune justification pour ordonner le renvoi du chef Bouliane, puisqu'il prend comme motif de renvoi, le fait que le chef Bouliane se portait candidat à la commission scolaire, ce que celui-ci avait droit de faire. En effet, la résolution qui fut adoptée à la séance susdite, se lisait comme suit:

"Que le chef de police soit sommé de donner immédiatement sa démission comme tel ou de retirer immédiatement sa candidature à la charge de commissaire d'école pour la municipalité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, et que copie de la résolution soit transmise au chef de police par le secrétaire trésorier avant demain midi."

3.—La mise à effet de la résolution est contraire aux intérêts de la ville et je ne puis prendre la responsabilité de laisser sans direction efficace les départements de la sécurité publique;

4.—Je ne puis permettre à la ville de s'engager dans un litige judiciaire, sachant que les contrats qui existent entre le chef Bouliane et la municipalité sont de nature à entraîner cette dernière dans des frais considérables.

(Signé) ROSAIRE PRIEUR, Le veto du maire rend inefficace la résolution du conseil. Le chef Bouliane est au service de la municipalité depuis quatorze ans et a toujours tenu une conduite honorable.

NAVIGATION

LIGUE FRANÇAISE

N.-Y. - Plymouth - Havre - Paris
6 juil. 22 août 19 sept.
26 juil. 30 août 30 sept.

HAVRE-PARIS
1 juil. 14 août 19 sept.
11 juil. 18 sept. 14 oct.

NEW-YORK-VIGO-BORDEAUX
5 août 13 sept.
Tous les départs d'après l'heure avancée.
Pour détails complets consultez l'agent de la Ligue Française dans votre ville ou à nos bureaux à Gouin, Trudeau et Cie, Ltee, 24, Notre-Dame ouest.

LES CHEMINOTS

LA GRÈVE EST SUSPENDUE

LE PREMIER PRÉSIDENT DES GREVISTES A SUSPENDU LES ORDRES DE CHOMAGE JUSQU'APRÈS LA CONFÉRENCE D'AUJOURD'HUI

Détroit, 30. (S.P.A.) — M. F. F. Grable, grand président de la fratrie unie des employés préposés à l'entretien des voies ferrées et des employés des ateliers de chemin de fer, a suspendu les ordres de grève jusqu'à l'issue de la conférence d'aujourd'hui entre la commission des chemins de fer et les chefs syndicalistes.

L'ÉTAT INTERVIEW

Chicago, 30. (S.P.A.) — L'intervention du gouvernement sous l'empire de la loi du transport restait, hier soir, l'unique espoir d'éviter la grève de 400,000 employés d'atelier et peut-être d'un demi-million de terrassiers de chemins de fer.

Leur ultimatum aux compagnies rejeté, les présidents des six syndicats d'employés d'ateliers, qui ont décrétoché la grève pour dix heures samedi matin et les chefs de quatre autres syndicats qui sont maintenant à prendre le vote de grève, se sont préparés, hier soir, à répondre à l'ultimatum de la commission des chemins de fer de comparaître devant un tribunal d'enquête fédéral, cet après-midi, à 2 heures.

Avec les présidents de syndicats, ont été invités les présidents de vingt-trois chemins de fer, accusés par les employés de confier illégalement du travail d'atelier contractuellement aux ordres de la commission. Cette question était l'une des trois qui ont été posées aux employés durant le plébiscite des deux dernières semaines. Les autres présidents des 201 chemins de fer de première classe du pays ont aussi été priés d'être présents.

Les événements se sont précipités, hier. Les présidents des six syndicats d'ateliers ont publié les télégrammes autorisant leurs membres à déclarer la grève samedi matin.

La commission ferroviaire a immédiatement compris la gravité d'une grève et en vertu de la loi du transport a cité les chefs de grève devant elle.

La sanction de \$60,000,000 dans les salaires et la modification de sept règlements de travail sont les causes de la grève des employés d'atelier. Ces conditions ont été arrêtées par le Labor Board. D'après les compagnies, "désobéir à ces ordres serait reconnaître que votre pouvoir et votre autorité sont plus grands que ceux du gouvernement", aux termes même de la réponse des présidents à l'ultimatum des syndicats.

M. Ben-W. Hooper, président du Labor Board qui joua le premier rôle pour éviter la grève en octobre dernier, a publié, hier soir, une déclaration dans laquelle il fait savoir que "les associations ouvrières n'ont pas sujet de se plaindre sérieusement du traitement qu'ils ont reçu des tribunaux de salaires fédéraux durant la guerre et depuis."

On y lit ce qui suit: "La population des États-Unis est fatiguée de voir interrompre le transport ferroviaire par des contestations entre les administrateurs de chemins de fer et les employés. C'est dans ce sentiment que le congrès a adopté la loi du transport de 1920."

"Le droit à la grève et d'arrêter les affaires privées est tout à fait différent du droit de paralyser et d'obstruer l'écoulement du commerce interétats dans ce vaste pays. Le transport ferroviaire n'est pas une affaire privée. Il est essentiel à l'existence même de notre population et au bien-être individuel de tous les citoyens."

"Je n'hésite pas à prédire que jamais il n'y aura une grève de chemins de fer de proportion considérable qui réussira en ce pays. La

population ne l'appuiera pas.

"Il faut que la paix règne dans les chemins de fer. Ceci ne peut être obtenu en laissant les compagnies libres d'imposer des conditions injustes à leurs employés ou en permettant aux employés, grâce à leur organisation, quelque puissante qu'elle soit, d'imposer des conditions injustes aux compagnies et des fardeaux intolérables au public."

"Les salaires fixés par les récentes décisions de ce bureau rachètent la guerre. En d'autres termes, leurs salaires se sont accrues en plus grande proportion que le coût de la vie. En quelques cas l'augmentation est surprenante."

"A quelques légères exceptions près les grands chemins de fer du pays ont payé les salaires fixés par les tribunaux du gouvernement. Maintenant que les diminutions sont arrivées, les employés doivent être raisonnables et accepter les réductions."

"Les employés ont un grief substantiel contre certains chemins de fer, et c'est l'octroi de contrats pour les chemins de fer à des contractants indépendants. Ce n'est pas simplement un grief ouvrier, mais un grief public. Cette politique, portée à sa conclusion logique détruit les articles favorables aux ouvriers dans la loi du transport; elle traite le Congrès américain avec mépris, prive le public d'une protection légale dans les troubles ouvriers et impose un lourd fardeau aux employés."

"Il est très satisfaisant, cependant, que plusieurs des chemins de fer aient renoncé à cette politique de contrat cette semaine et il est à espérer que d'autres suivront cet exemple."

AU CONGRÈS DES AGRONOMES

LES TECHNICIENS EN AGRICULTURE NOMMENT UN COMITÉ CHARGÉ D'ÉLABORER UN PROGRAMME ÉDUCATIONNEL

La Société des agronomes canadiens, qui tient actuellement son deuxième congrès annuel au collège Macdonald, a nommé, hier, un comité important qui aura à arrêter les grandes lignes de son futur programme éducationnel. Ce comité est sous la présidence de M. le professeur L.-S. Klineck, président de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver.

On considère que c'est là la problème le plus important qui s'impose à l'attention des intéressés de tout le Dominion. Jusqu'ici on différait un peu partout d'opinion quant aux conditions d'admission à l'étude des sciences agricoles, au caractère de l'enseignement et à la durée du cours. En effet, quel qu'un au Manitoba, désire obtenir son grade de bachelier en sciences agricoles doit suivre un cours de cinq années, alors que le cours n'est que de quatre ans au collège Macdonald. Or, on souhaite pouvoir en arriver à un programme uniforme pour toutes les écoles d'agriculture.

Le congrès se continue encore aujourd'hui et se clôturera demain par une excursion à Oka. Les membres et les invités trouveront à Oka, nous informe-t-on, des automobiles qui les conduiront du collège d'agriculture à la Trappe. Ils seront les invités du R. P. Léopold, du collège.

Le lunch sera servi dans le verger, après quoi on fera la visite des différents départements du collège.

Au retour, les yachts quitteront le quai d'Oka à 5 heures du soir.

Retraite fermée pour les jeunes filles

Retraite fermée pour les jeunes filles au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal-ouest, du 14 au 18 juillet. Prière de s'inscrire d'avance et d'inclure un timbre pour demande de renseignements.

FAITS DIVERS

CONDAMNÉS À LA PRISON

Deux enfants de la vallée de l'Ohio, Chappie Collins et James Stile, iront passer les grosses chaînes de l'éte à l'ombre. Le juge Perrault les a condamnés à trois mois de séjour à Montréal.

Ces intéressants immigrants, innoemment dissimulés dans les feuilles d'une gazette, étaient occupés à inspecter les basques d'habit d'un citoyen, lorsque les détectives Tierney, Gauthier et Colangelo leur ont mis la main au collet. Les détectives ont porté leur plainte de façon à ce que les deux compères ne soient pas séparés. Auparavant lorsque deux chenapans volaient, on seul agissait sous les indications de l'autre qui une fois traduit en cours ne pouvait être condamné. La plainte cette fois accusait Stile et Collins de conspiration pour voler. Stile qui conseillait Collins en a attrapé sa part tout comme l'autre.

LE CAS DE WILLIE FOURNIER

Willie A. Fournier, 39 ans, trouvé criminellement responsable de la mort d'Albert Laporte, empoisonné par la morphine, a été arrêté, hier matin, devant le juge Cusson. Il s'est dit innocent. L'enquête préliminaire aura lieu le 7 juillet et le juge décidera aujourd'hui s'il doit émettre un cautionnement.

NOYE RETROUVE

On a retrouvé, hier après-midi, dans la rivière des Prairies, le cadavre de Henri Labrie, 20 ans, 3382 rue Casgrain, qui s'est noyé dimanche après-midi, à la rive opposée du Boulevard Saint-Laurent, Ahuntsic. Le cadavre a été retrouvé au pied de la rue Berri. Labrie se baignait lorsqu'il a été saisi par des crampes et a disparu sous l'eau. Le coroner tiendra une enquête demain.

L'incident Monet-Noël

L'incident qui s'est produit en Cour d'Assises, hier avant-midi, entre le Dr Noël et le juge Dominique Monet a eu sa répercussion. Hier soir, un groupe de médecins s'est réuni pour discuter la question. Ils ont adopté la résolution suivante:

"Un groupe de médecins, réunis pour discuter des intérêts professionnels, mis au courant des faits qui se sont passés en cour aujourd'hui dans le procès Delorme, ont manifesté leur étonnement au sujet des insinuations blessantes, faites par le président du tribunal à l'adresse d'un des experts médicaux témoins. Ils regrettent que les difficultés de la position des experts ne soient pas mieux comprises par ceux qui devraient leur en faciliter la tâche."



La fête de la Confédération sur le fleuve

— sur le fleuve —
Votre choix entre deux voyages charmants, le 1er JUILLET

Remontez le fleuve en une joyeuse excursion jusqu'à PRESCOTT et redescendez par les rapides

Samedi, le 1er juillet, fête de la Confédération, l'un de nos beaux navires partira du quai Victoria, à 1 h. p.m., pour Prescott, sautant les rapides au retour et arrivant à Montréal à 6.45 p.m. dimanche.

Prix du passage aller et retour \$9.50 (y compris repas et cabines)

Où à Prescott par le train et retour par bateau

Une autre fin de semaine remplie de suggestions pour vous. Prenez l'International Limited, à la gare Bonaventure à 11 a.m. (heure avancée), soit samedi le 1er, soit dimanche le 2 juillet, pour Cornwall. Vous vous rendez ainsi confortablement au bateau qui saute les rapides, revenant à Montréal à 6.45 p.m. le même jour.

Prix aller et retour \$4.70 (train et bateau compris)

Pour retenir ses places et obtenir des détails complets, s'adresser à

Canada Steamship Lines Limited

9 Square Victoria MONTREAL Hôtel Windsor
Main 4710 Uptown 4740

Chemin de fer National du Canada

MONTREAL à QUEBEC

CINQ HEURES

par le pont de Québec

Tous les jours sauf dim. Tous les jours sauf dim.

Dép. Montréal 8.30 A.M. Ar. Québec - 1.30 P.M.
(Gare Bonaventure) (Gare du Palais)

Dép. Québec 12.15 P.M. Ar. Montréal 5.15 P.M.
(Gare du Palais) (Gare Bonaventure)

Wagon-café-salon

SERVICES ADDITIONNELS

Dép. Montréal, gare Bonaventure. Ar. Québec, gare du Palais. Dép. Québec, gare du Palais. Ar. Montréal, gare Bonaventure.

Dép. Québec, gare du Palais. Ar. Montréal, gare Bonaventure. Dép. Montréal, gare Bonaventure. Ar. Québec, gare du Palais.

Dép. Québec, gare du Palais. Ar. Montréal, gare Bonaventure. Dép. Montréal, gare Bonaventure. Ar. Québec, gare du Palais.

Dép. Québec, gare du Palais. Ar. Montréal, gare Bonaventure. Dép. Montréal, gare Bonaventure. Ar. Québec, gare du Palais.

Dép. Québec, gare du Palais. Ar. Montréal, gare Bonaventure. Dép. Montréal, gare Bonaventure. Ar. Québec, gare du Palais.

Dép. Québec, gare du Palais. Ar. Montréal, gare Bonaventure. Dép. Montréal, gare Bonaventure. Ar. Québec, gare du Palais.

Dép. Québec, gare du Palais. Ar. Montréal, gare Bonaventure. Dép. Montréal, gare Bonaventure. Ar. Québec, gare du Palais.

Liquidateurs de la "Strathcona"

MM. LEMIRE ET DAMPHOUSSE SONT NOMMÉS PAR LE JUGE CODERRE.

Le juge Coderre a nommé, hier après-midi, MM. Lemire et Damphousse, liquidateurs permanents de la Strathcona Fire Insurance Company, mise en liquidation à la demande de M. N.-K. Laflamme. MM. Turcotte et Merrill, syndics

licenciés, étaient sur les rangs pour être nommés liquidateurs. Ils ont annoncé qu'il portait la cause en appel.

Le juge a déclaré que la loi lui laissait pleine liberté d'action relativement à la nomination d'un liquidateur. D'ailleurs il est juste que les actionnaires qui auront à payer les déficits aient la prépondérance pour régler les affaires de la compagnie, et que MM. Lemire et Damphousse qui représentent les deux tiers des actionnaires soient nommés.

MM. J.-H. Olivier, Charles Rodier, F.-A. Gauthier, H. Schetagne et F.-A. Labelle ont été nommés inspecteurs.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers

Courtiers en Assurances
232 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 3983-4652. Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte

AVOCATS.
30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761.
Joseph Archambault, C.R. M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.I.

AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest. Immeuble Duluth, chambre 21. Tél. Main 5228
Aviser légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

CARTIER & CARTIER

AVOCATS
Jacques, Cartier, L.L.L. Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Etude: 45, Place d'Armes Immeuble Wilson, chambre 422. — Tél. Main 5928.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes: Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone: Est 2281.

SALLUSTE LAVERAY MAURICE DEMERS

2041 Hutchison 2641 Rockland 3178
St-Louis 679

LAVERAY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS
19, St-Jacques MONTREAL

VIGOR PAGER Arm. Cloutier

PATER & CLOUTIER
AVOCATS.
Immeuble Power - 85-ouest, Craig
Tél. Main 5598.

ST-BERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5154 30 rue St-Jacques.
P. St-Bermain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., B. Pater-Raymond, L.L.L.

Anatole Vanier Guy Vanier

VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 562 97, rue Saint-Jacques

NOTAIRE

Heures de bureau: Tél. St-Louis 2143
1 à 5 p.m., 6 à 8 p.m.

CHS. ARCHAMBAULT

Notaire
755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL

HORACE H. LIPPÉ

NOTAIRE
180 ST-JACQUES Main 3225

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc
EN TOUS GENRES.
A. Derome & Cie
20 RUE-D'ALEX EST. Tél. M. 4679

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, 25, St-Jacques, chambre 10. Courtiers en immeubles, experts en propriétés, (établis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèque; achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

ELECTRICIEN

J. Achille David
Entrepreneur-Electricien
159, St-Denis Tél.: Est 3799

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers de cadres, moulures, miroirs, importateurs de chronos, gravures, vitres convexes et ordinaires.
Vieux cadres réparés, redressés: miroirs réajustés. Une spécialité. Gros et détail.
85-40 BOLL. ST-LAURENT
Manufacture 17 Clark. Tél. Plateau 2610.

PHOTOGRAPHE

ATELIER
J. H. THIMEUR
Prix spéciaux pour les membres du clergé et les institutions religieuses.
2556 St-Hubert Tél. Cal. 849

MEDECIN

Dr J.M.E. PREVOST

Des hôpitaux de Paris-Londres-New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: vésicules urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: Est 7580

DENTISTE

ST-LOUIS 1301

DENTISTE L'ARCHEVEQUE

468, PARC LAFONTAINE
Pyorrhée et gencives saignantes guéries par traitements électriques.

OPTICIEN

Examen de la vue Lunettes et logrons
Tél.: Est 999

ALPHONSE L. PHANEUF

OPTICIEN-OPTOMETRISTE
385, rue Saint-Denis
Près de la rue Ontario MONTREAL.

MUSICIEN

J.-N. CHARBONNEAU

Cours et leçons particulières de piano, d'harmonie et de pose de voix.
Préparation aux examens de musique et au concert.
264, ST-CATHERINE EST
Edifice J. D. Langlier.
Tél.: Est 3426 ou Victoria 10.

Manufacturiers de carrosseries

J.S. BONHOMME, Limitée

AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange.
200 RUE GUY

PROFESSEURS

Droit. Médecine. Cours Pharmacie. Art dentaire. Préparations aux examens, dirigés par M. RENE SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées. Professeur au Collège Sainte-Marie et au Collège Loyola.
Préparation au baccalauréat, au service civil, etc.

ENTREE: en tout temps de l'année. Résultats de l'année - 81 candidats présents, 61 REÇUS.
238, RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 6162.
En face de l'église Saint-Jacques

Leblond de Brumath

259-EST, RUE ONTARIO.
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus utile: cours de préparation aux examens et à l'Université.
Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

Ecole Préparatoire

COURS CLASSIQUE: BREVETS — EXAMENS
Cours strictement privés
Cours spéciaux d'anglais.

INSTITUT La ROCHE, Engr.

EDMOND LA ROCHE, Directeur.
Bachelier de l'Université Laval
195, RUE ST-CATHERINE EST
Tél. Est 7496.

PIANISTE

ACCOMPAGNEMENT CONCERT
LUCIEN JOLICOEUR
Pianiste
Leçons à domicile.
Professeur au collège Ste-Marie.
Récitals privés.
1281, RUE CARTIER
St-Louis 6734w.

COMPTABLES

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315, Edifice Montreal Trust
11, Place d'Armes Tél.: Main 4912

L. FONTAINE

EXPERT-COMPTABLE
VERIFICATEUR.
94, rue Laprairie
B. P. 71 Station D. Victoria 855

Tél. Main 1212
Rue: Est 5615w

J.-ART. ARCHAMBAULT

COMPTABLE LICENCIÉ
Ci-devant du bureau de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, district de Montréal.
30, rue St-Jacques Chambre 42.

Châteaux Mag

Les bacheliers de nos collèges

L'UNIVERSITE DE MONTREAL PUBLIE LA LISTE DES CANDIDATS QUI ONT SUBI AVEC SUCCES LES EPREUVES DU BACCALAUREAT EN SCIENCES ET EN LETTRES.

L'Université de Montréal vient de proclamer les candidats heureux aux épreuves du baccalauréat dans les onze collèges affiliés à l'Université. Le collège de l'Assomption est à l'honneur, puisqu'il remporte le prix Colin pour la rhétorique et la philosophie.

Le titre de bachelier suppose huit années complètes d'études classiques. Sont bacheliers les lettrés, ceux qui conservent 60 p.c. des points à l'examen de rhétorique et 50 p.c. à l'examen de philosophie; bacheliers en sciences, ceux qui conservent 60 p.c. à l'examen de philosophie et 50 p.c. à l'examen de rhétorique; bacheliers en arts, ceux qui conservent 60 p.c. aux deux examens. Ceux qui atteignent 80 p.c. en sciences ou en lettres, il a le droit à la mention grande distinction.

L'examen, entièrement écrit, porte en rhétorique cinq épreuves: thème latin, version latine, version grecque, thème anglais ou français, composition littéraire; en sciences, trois épreuves: philosophie, mathématique, physique. Dans un cas comme dans l'autre, les questions sont choisies et présentées par l'université, les manuscrits corrigés par des jurés que désigne l'université.

Le nombre des candidats s'élève à 464 élèves, dont plus de la moitié ont réussi. Voici la liste des collèges classiques:

LES 12 PREMIERS

SCIENCES (Sur 80 points) — Lemoyne (Prix Colin, 84.0), L'Assomption, 75.9; Guérin, L'Assomption, 73.8; Bérard, Joliette, 73.7; Favreau, Valleyfield, 73.7; Houle, L'Assomption, 71.4; Dumont, Sherbrooke, 71.2; Hébert, St-Jean, 70.7; Hébert, Ste-Thérèse, 68.2; Bernier, L'Assomption, 67.2; Méthot, Bourget, Crowley, Montréal, 66.6; Larose, St-Laurent, Robillard, (P. E.) Ste-Thérèse, Charron, Sherbrooke, 66.2; Lavallée, St-Laurent, 65.4; Ouellet, Montréal, 64.9.

LES 12 PREMIERS

LETTRES (Sur 100 points) — Marsolais (Prix Colin, 84.0), L'Assomption, 86.6; Boileau, Montréal, 85.8; Byrd, Montréal, 84.4; Pualet, Montréal, 84.3; St-Hilaire, Montréal, 83.6; Vielle, St-Hyacinthe, 83.4; Therrien, Montréal, 83.1; Gagnon, Joliette, 83.0; Robillard (Ad.), Ste-Thérèse, 82.9; Laplante, Valleyfield, 82.4; Laplante, Montréal, 82.2; Robillard (G.-H.), Ste-Thérèse, 81.7.

BACHELIERS ES ARTS

L'Assomption — Bellemare (Henri), Bernier, Florent, a. d. de Marigny, Jacques-Lemoyne, a. d. Deschamps, Roland; Dumontier, André; Gadoury, Octave; Houle, Antonio, a. d. Jobin, Edouard; Lajeunesse, Etienne; Pelletier, René, a. d. J. Philippon, Horace; Picard, Noël; Racette, Wilfrid, a. d. Bourget (Rigaud) — Bourque, Christian; Deschamps, C.-Emile; Méthot, Emile, a. d. Joliette — Bélanger, Albert; Bérard, P.-Antoine, a. d. Boivin, Avila; Bourget, Omer; Coupal, Isidore; Guilbault, Roland; Lavallée, Jacques; Lebeau, Henri; Paquin, Rosaire.

Montréal — Baril, Victor; Berger, Eugène; Bertrand, Marcel; Char-

Les pantalons de flanelle pour hommes

Les complets Palm Beach, chandails, vestons Blazer, complets de golf et d'affaires peuvent recouvrir leur jeunesse et leur premier aspect de nouveauté si on les fait nettoyer ou teindre à la Toilet Laundries. Téléphonez tout de suite.

TOILET LAUNDRIES

Limited

Uptown 7640

"Le mieux c'est d'essayer"

INTERESSANT POUR LES FEMMES

Garde-malade qui recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Bothwell, Ontario. — "J'étais faible, épuisée, sans appétit et nerveuse. La garde-malade qui me soignait me dit d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et maintenant, je suis plus forte. Je recommande votre remède à mes amies, et pour vous-même, vous pouvez utiliser mon témoignage." — Mme D. Maxwell, R. R. No. 2, Bothwell, Ontario.

La raison pour laquelle le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est si efficace pour les maladies féminines, est qu'il contient les propriétés tonifiantes et fortifiantes des racines et herbes d'autrefois, qui agissent sur les organes féminins.

De toutes les parties du pays nous arrivons des témoignages des femmes sur son influence fortifiante, et ne contenant aucun narcotique, ni drogues malfaisantes, c'est un remède sûr pour les femmes.

La brochure privée de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies Féminines" vous sera envoyée gratis, sur demande. Ecrivez à "The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass."

ron, Yvon, a. d. Crowley, William, a. d. Desautels, Valmore, a. d.; Doran, Harold; Grondin, Paul; Hébert, Jean; Lacombe, Léandre; Laplante, Léo, a. d. Marien, Lucien; Sicotte, Anthime; Thibault, Raoul. St-Hyacinthe — Bail, Armand, a. d.; Dubuc, Téléphore; Forest, Eli- sée; Fortin, Maurice; Gadbois, Adrien; Larochelle, Joseph; Larue, Alfred; Nadeau, Gabriel, a. d.; Oumet, Albert; Rajotte, Archer.

St-Jean — Demers, Maurice; Hébert, Fernand, a. d.; Morais, G. Aimé. St-Laurent — Beaudoin, P.-Emile; Brunet, Elphège; Deslauriers, Fernand; Dufresne, Léo; Larose, Raymond, a. d.; Lavallée, Alfred, a. d.; Masson, Alfred; de Martigny, Jean; Murphy, William; Tétrault, Henri-Charles.

St-Thérèse — Bélanger, Paul; Bourassa, Roméo; Desjardins, Edouard; Gravel, Léopold; Harel, Georges; Hébert, Frédéric, a. d.; Laplante, Aimé, a. d.; Racine, Donat; Robillard, P.-Emile, a. d.; St-Jean, L.-de-Gonzague; Saint-Pierre, Lorian.

Sherbrooke — Carignan (Valmore), Charron (Denis), a. d.; Desorcy (Aimé), Dumont (Lionel), a. d.; Dupuis (Victor), a. d.; Gérin (Etienne), Rousseau (Antonio), Tremblay (Arthur).

Valleyfield — Bélanger (L.-Ulric), Bélanger (Valérien), Corbeil (Avila), Cuillerier (Jean-Baptiste), a. d.; de Granpré (Lorenz), Favreau (Calixte), Moreau (Emile), Quesnel (Ernest), Simon (Edouard), a. d.

Ecoles des jeunes filles: — Grenier (Léa), Laberge (Georgianna), Legault (Rose), a. d.; Léonard (Norah), L'Huillier (Berangère), Metivier (Jeanne), Saint-Casimir (Sœur), a. d.

Elèves extracolégiaux: — Demers (Joseph).

II BACHELIERS ES SCIENCES

Joliette — De Charette (Ls-Georges), Johnson (Antonio), Pelletier (Armand), Rouleau (Chs-Omer).

Montréal — Desrosiers (Zénon), Ouellet (Adélaïde).

St-Hyacinthe — Bourbeau (Ls-Auguste), Côté (Frs-Xavier).

St-Jean — Bessette (Arsène).

St-Thérèse — Julien (Maurice).

Ladouceur (Lucien), Leroux (Laudas), Morel (Réal), Rioux (François).

Sherbrooke — Bizier (Lionel), Couet (Paul).

Ecole des jeunes filles: — Longtin (Madeleine).

Elèves extracolégiaux: — Rainville (Armand).

III BACHELIERS ES-LETTRES

Bourget (Rigaud) — Saint-Pierre (Louis).

Joliette — Coutu (Lionel), Dorion (André), Laramée (Henri).

Montréal — Béliveau (Lucien), Dubé (Euclide), Durnin (John), Labelle (Albert), Langis (Jean), Lemieux (Paul), Portance (Joseph).

St-Hyacinthe: — Bourgeault (Joseph).

St-Jean: — Lemieux (Chs-André).

St-Laurent: — Bernard (Gas-

LES DROITS SUR LE LAIT

LE SENAT AMERICAIN IMPOSE UNE TAXE DE DEUX SOUS ET DEMI PAR GALLONS DE LAIT CANADIEN

Washington, 30. (S.P.A.) — Un droit de 2 sous ½ par gallon de lait a été approuvé, hier, au Sénat, après un débat qui a duré deux heures. Le vote a été de 43 contre 18. Le bill tarifaire devant la Chambre ne parlait que d'un droit d'un sou par gallon sur cet article.

Le sénateur Walsh, du Massachusetts, qui a mené la lutte contre cette augmentation de taxes de douane, a dit qu'on était en présence d'une autre tentative pour faire diminuer le commerce des Etats-Unis avec le Canada. Il a soutenu que la hausse de ce droit serait nuisible aux gens de la Nouvelle-Angleterre qui comptent sur le Canada pour s'approvisionner de lait et de crème pendant les mois de l'été.

A l'issue d'un autre débat non moins long, le Sénat a approuvé par 40 voix contre 19 le taux de 22 sous ½ suggéré par le comité de la Chambre pour chaque gallon de crème. Le sénateur Walsh a déclaré que cette taxe ferait payer à la Nouvelle-Angleterre \$18,756,000 de plus par année pour la crème.

Hospice Gamelin

Samedi, 1er juillet, à 9 heures, un service funèbre sera chanté en la chapelle de l'Hospice Gamelin par le Révérend Père Louis Lande, S.J., pour le repos de l'âme de Sœur Marie-Jude, fondatrice et première supérieure de la dite Institution.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les anciennes élèves de l'Ecole Normale commencera le mercredi soir, 5 juillet prochain, pour se terminer le 8. Le révérend Père Dagnaud en sera le prédicateur. (Communiqué).

Valeur alimentaire des produits laitiers

COMMUNIQUE DU MINISTERE FEDERAL DE L'AGRICULTURE

Le lait et les produits laitiers en général ont une valeur inestimable pour la race humaine et leur coût relativement peu élevé les met à peu près à la portée de tous. Ce n'est pas tout. Les produits de la laiterie ajoutent énormément à la richesse du pays. On peut se demander si la population canadienne apprécie suffisamment la valeur économique de l'industrie laitière pour le pays ou la valeur alimentaire du lait et de ses produits pour l'individu. En Grande-Bretagne la quantité de fromage consommée par tête dépasse de beaucoup la quantité consommée au Canada. Nous mangeons un peu plus de beurre, mais en fait de lait la quantité consommée par tête de la population n'est que de un quart de chopine, tandis qu'elle est de une demi-chopine par tête aux Etats-Unis. Depuis que la prohibition est en vigueur, la consommation par tête aux Etats-Unis a été portée à trois quarts de chopine et il y a des preuves indiquant que les Canadiens font un plus large emploi qu'autrefois du fluide lacté.

La profession médicale fait ressortir constamment l'importance du lait dans le régime de tous, jeunes et vieux. La malnutrition n'est pas toujours le résultat d'une alimentation insuffisante. Elle est souvent le résultat de l'emploi d'aliments peu sagement ou mal choisis. Un fait le démontre: c'est qu'un nombreux pourcentage d'enfants mal nourris sont la progéniture de parents aisés. La mère intelligente veillera à ce que ses enfants reçoivent suffisamment de lait pour développer une ossature solide, se former l'intelligence et se faire une bonne santé. Leur bonheur dans la vie dépend principalement de ces choses. (Communiqué)

ton), Mériszi (Ls-Philippe), Mig- neron (Roméo).

Sherbrooke: — Caron (Eugène), Lapien (Albert).

Valleyfield: — Dorais (Joseph).

St-Hyacinthe: — Bourgeault (Joseph).

St-Jean: — Lemieux (Chs-André).

St-Laurent: — Bernard (Gas-

ton), Mériszi (Ls-Philippe), Mig- neron (Roméo).

Sherbrooke: — Caron (Eugène), Lapien (Albert).

Valleyfield: — Dorais (Joseph).

St-Hyacinthe: — Bourgeault (Joseph).

St-Jean: — Lemieux (Chs-André).

St-Laurent: — Bernard (Gas-

ton), Mériszi (Ls-Philippe), Mig- neron (Roméo).

Sherbrooke: — Caron (Eugène), Lapien (Albert).

Valleyfield: — Dorais (Joseph).

St-Hyacinthe: — Bourgeault (Joseph).

St-Jean: — Lemieux (Chs-André).

St-Laurent: — Bernard (Gas-

ton), Mériszi (Ls-Philippe), Mig- neron (Roméo).

Sherbrooke: — Caron (Eugène), Lapien (Albert).

Valleyfield: — Dorais (Joseph).

St-Hyacinthe: — Bourgeault (Joseph).

St-Jean: — Lemieux (Chs-André).

St-Laurent: — Bernard (Gas-

ton), Mériszi (Ls-Philippe), Mig- neron (Roméo).

Sherbrooke: — Caron (Eugène), Lapien (Albert).

Valleyfield: — Dorais (Joseph).

St-Hyacinthe: — Bourgeault (Joseph).

St-Jean: — Lemieux (Chs-André).

St-Laurent: — Bernard (Gas-

ton), Mériszi (Ls-Philippe), Mig- neron (Roméo).

Sherbrooke: — Caron (Eugène), Lapien (Albert).

Valleyfield: — Dorais (Joseph).

St-Hyacinthe: — Bourgeault (Joseph).

St-Jean: — Lemieux (Chs-André).

St-Laurent: — Bernard (Gas-

ton), Mériszi (Ls-Philippe), Mig- neron (Roméo).

Sherbrooke: — Caron (Eugène), Lapien (Albert).

Valleyfield: — Dorais (Joseph).

St-Hyacinthe: — Bourgeault (Joseph).

St-Jean: — Lemieux (Chs-André).

St-Laurent: — Bernard (Gas-

ton), Mériszi (Ls-Philippe), Mig- neron (Roméo).

Sherbrooke: — Caron (Eugène), Lapien (Albert).



MÈRE, SURVEILLEZ LES INTESTINS DE BÈBE, DONNEZ-LUI LE "SIROP DE FIGES DE CALIFORNIE"

Laxatif inoffensif pour nettoyer les intestins délicats et adoucir les estomacs souffrant d'acidité et de coliques.

Vite, mère! Une demi-cuillerée à thé de véritable Sirop de Figues de Californie mettra votre bébé à son aise s'il est maussade et irritable. Il libère les intestins délicats des vents et des gaz, des aliments en fermentation et des poisons de l'estomac qui causent du malaise au bébé.

Des millions de mères comptent sur ce laxatif agréable pour conserver l'estomac et les intestins du bébé libres et pour combattre la diarrhée, la colique, l'état bilieux, la langue chargée, l'acidité de l'esto-

mac, l'haleine fiévreuse et la constipation. Il ne produit jamais de crampes ni d'effet exagéré. Ne contient ni narcotiques ni drogues calmantes.

Les bébés aiment le goût du véritable "Sirop de Figues de Californie" qui, porte, écrit lisiblement sur la bouteille, le mode d'emploi pour nourrir les enfants de tout âge. Dites le mot CALIFORNIE au pharmacien, et n'acceptez aucune contrefaçon du sirop de figues.



"Vous servez toujours du si BON THÉ"

Ce compliment est souvent adressé à la maîtresse de maison qui, dans toutes les circonstances, sert du Thé Primus, le thé de choix. Aussi se montre-t-elle fière de la sûreté de son goût.

DISTRIBUTEURS:
L. CHAPUT FILS & CIE LIMITEE

THÉ PRIMUS

La production du charbon en Canada

Ottawa, 30. (S.P.A.) — La quantité de charbon mis en disponibilité pour consommation au Canada durant le mois de mars a été de 644,000 tonnes de plus que durant le mois précédent et de 29 pour 100 plus considérable que la quantité moyenne rendue disponible durant le mois de mars des trois années précédentes. La production des houillères canadiennes a augmenté de 8 pour 100 ou de plus 100,000 tonnes au-dessus de la production du mois de février. Le rendement a été de 13 pour 100 plus considérable que le rendement moyen pendant le même mois en 1919, 1920 et 1921.

La production du charbon pendant les trois premiers mois de l'année 1922 a été à peu près la même durant la période équivalente des trois années précédentes.

Une école de criminels

Toronto, 30. (S.P.C.) — Le chef de police Dickson, de Toronto, qui assiste au congrès international des chefs de la sûreté à San Francisco, a déclaré dans un discours, que les salles de jeu de qu'il-

les et de billard sont les principaux antres où se forment les jeunes criminels au Canada. Il a ajouté que la négligence des parents et la paresse des jeunes gens sont autant d'autres causes de démoralisation.

Le chef Dickson a suggéré que l'on passe des lois sévères contre les salles de jeu et les salles de danses.

Le délégué torontien voudrait aussi une réglementation universelle pour l'achat, le port et l'importation des armes à feu.

A la présidence de Canton

Canton, 30. (S.P.A.) — Ne se laissant pas distraire par la nouvelle des tenants de l'unification de la Chine vont être appuyés d'avantage par la population, le Dr Sun Yat Sen se cramponne à la présidence du gouvernement de Canton avec un ténacité indomptable. Il a établi son quartier-général au collège naval de Whampoa, non loin d'ici, et il compte reprendre la ville lorsque son armée sera de retour de la province de Kiang-si. Cette armée est forte d'environ 50,000 hommes. Sun n'est pas opposé à l'unité de la Chine, mais il ne veut pas dans les conditions posées par ses ad-

GOODWIN

2000 Verges de Belles Soies en Vente à .95 Lundi

Taffetas, 36 pouces, bleu ciel, gris et vin. Crepe de chine, 40 pouces, pourpre, réséda et vert russe.

Soie cordée, 24 pouces, maïs, gris perle et vin. Foulard, 36 pouces, en paon et blanc, marine et blanc, noir et blanc, vert et blanc, brun et blanc, marine et vert, marine et rouge.

Soie Paisley, 36 pouces.

—Au deuxième.

Le Bureau des Contrats Goodwin

Comprend un personnel expérimenté dans la décoration de maisons, bureaux, fabriques, clubs, hotels, etc. Les prix sont raisonnables et le travail fait avec rapidité.

Le Studio de Décoration Intérieure Goodwin

présente un choix extraordinaire de meubles et articles d'ameublement de toutes sortes et choisis avec le meilleur goût.

—Au quatrième.

Magasins fermés demain, jour de la Confédération ainsi que tous les samedis pendant juillet et août

Goodwin's LIMITED

FEUILLETON DU DEVOIR

"L'Indestructible Chaîne"

Par MARIE LE MIÈRE

(suite)

La mère eut encore son soupir l'impuissance, faible et douloureux, tandis que ses larmes remontaient. Les Rauvel avaient connu l'un de ces deuils qui assombrissent à jamais un foyer, André, le fils, le bel adolescent dont le portrait occupait ici la place d'honneur, était mort d'une méningite, deux ans avant le mariage de sa sœur aînée. Les yeux noyés de Mme Rauvel allaient de celui qui était parti à celle qui restait.

— On prétend qu'un malheur n'arrive jamais seul, balbutiaient les lèvres frémissantes.

Et ce pauvre coeur maternel cessait tout à coup de se contenir.

— Denise, mon enfant... Moi qui donnerais ma vie pour te voir heureuse...

— Mais je ne suis pas malheureuse! protesta Denise. J'ai des difficultés à surmonter, voilà tout... Maman! oh! maman chérie, ne vous désolez pas ainsi à cause de moi!

— Tu as beau dire, je sais, va! Nous savons...

— Quoi donc? J'avoue qu'après une grande perturbation, il faut du temps pour que tout se rétablisse. Je dois veiller de très près, m'ingénier, payer de ma personne...

— Et "lui"? interrompit Mme Rauvel. Tu cherches toujours à l'ex-cuser, comme si nous ne le connaissons pas! Ma pauvre petite!

— Je vous assure qu'il n'est pas méchant.

— Il n'est pour toi rien de ce qu'il devrait être... Et cela, après l'avoir ruinée! C'est un égoïste, sans aucune délicatesse, sans...

Denise, vivement, serra le bras de sa mère, en soufflant:

— Voici Yane.

Une jeune fille s'avancait, tenant son chapeau à la main.

— Bonjour, ma grande, fit-elle, d'un air délibéré.

Elle était peu jolie, son teint n'avait pas d'éclat, ses traits, assez forts, et dont le dessin manquait néanmoins de fermeté, semblaient l'ébauche de ceux de Denise. Christiane Rauvel était cependant loin d'avoir un type banal. Ses yeux bruns, pleins d'intelligence et de vivacité, l'eussent, à eux seuls, rendue attirante.

Christiane de même taille que sa sœur, était moins mince, et d'ailleurs admirablement faite, elle donnait l'impression d'une santé plus robuste.

Denise lui montra un visage souriant, et, tout de suite, elles se mirent à causer; Yane s'aperçut fort bien que sa mère avait pleuré, mais elle ne fit aucune réflexion; Mme Rauvel envoya ses filles au jardin, en annonçant qu'elle les rejoindrait dans quelques minutes.

Ce jardin était un poème.

Les parterres de roses merveilleuses, alors dans toute leur splendeur, s'arrêtaient bientôt devant le royal déploiement des futaies qui répandaient leur ombre sur les allées tournantes et sur les pelouses drues. On ne voyait ni murs ni limites d'aucune sorte, rien que ces masses feuillues se confondant avec celles des bois étages sur la colline. Le concert vibrant des oiseaux enveloppait Denise, avec cette ombre frissonnante que traversaient des vols de légers.

— Le bas, au pied d'un hêtre, un homme, debout, regardait venir les deux sœurs qui, l'ayant aperçu, se hâtèrent vers lui.

— Bonjour, Denise, dit-il simplement à Mme Fontane qui lui tendait son front. As-tu vu ta mère?

Après avoir fixé une seconde seulement la jeune femme, il s'inclina pour considérer un objet gros comme une tête d'épingle, placé dans les creux de sa main.

— J'ai fait une trouvaille, déclarait-il. Approche, Denise, et admire, mais retiens ton souffle.

— Cela un championnisme?

— Est-il assez bel, assez délicat! Et cette forme exquise! J'ai oublié ma loupe, sans quoi nous verrions

là, au pied, une dentelle de rêve... C'est une variété difficile à découvrir; avant de cueillir ce spécimen, j'ai dû en écraser mille autres. Voilà comment on foule aux pieds des trésors, sans y prendre garde.

Pourquoi Denise tressaillait-elle secrètement à cette réflexion émise du ton le plus naturel?

COMMERCE ET FINANCE

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SAGUENAY-PULPE

Nous avons publié, hier, un bref résumé de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay et de ses sous-départements. Vu l'heure avancée, nous n'avons pu publier le détail du rapport financier. Voici comment s'établit le compte de profits et pertes à la fin de l'exercice 1921, comparativement à la fin de l'exercice 1920:

	1921	1920
Revenu brut	\$5,882,138	\$8,984,238
Frais	3,172,915	4,891,885
Profit brut	2,709,223	4,092,353
Frais généraux	283,267	287,933
Balance	2,425,956	3,804,420
Autres revenus	6,911	13,933
Revenu total	2,432,867	3,818,353
Intérêts	1,215,359	1,029,183
Reserve	624,081	1,420,797
Dép. Inent.	528,652	
Profit net	64,981	1,368,373
Profits répartis		
Int. de la Cie	57,630	1,361,733
Int. minorité	7,351	6,640
Total	64,981	1,368,373
Avant déduction pour les impôts		

LE BILAN

L'actif courant s'établit à \$1,663,513 en 1921, au lieu de \$5,185,977 en 1920 le passif courant à \$2,577,182 au lieu de \$4,125,527. L'exercice du passif sur l'actif en 1921 est de \$913,669. En 1920, il avait été de \$1,060,450 de capital courant.

Voici le détail de l'actif et du passif:

ACTIF	
Bal. net, compte prop.	\$1,663,513
Placements	
Kénogami Exp.	
Intérêts diff.	
Int. minorité	
Autres	
Poids d'amor.	
Le total	

ACTIF COURANT	
Effets rec.	\$1,663,513
Intérêts (magn.)	
Avances	
Expenses	
Total actif courant	\$1,663,513

PASSIF	
Stock prof.	\$2,577,182
Stock com.	
Intérêts min.	
Dettes cour.	
Dettes différ.	
Emprunts aux banques	
Autres emprunts	
Reserves	
Surplus de capital	
Surplus	
Passif cour. total	\$2,577,182
Passif total	\$2,577,182
Hypothèque comme garantie à l'emprunt de \$4,914,920	
Reporté comme "courant" en 1920	

ALLOCATION DU PRÉSIDENT

Nous résumons l'allocation du président, M. F.-L. Beique:

"Le résultat qui est soumis ne répond pas à ce que nous attendions et le dernier rapport annuel, mais il est cependant très satisfaisant si l'on tient compte de la dépréciation qui s'est produite de bonne heure l'an dernier dans les prix de la pulpe et du papier, dépréciation qui s'est fait sentir jusqu'à aujourd'hui. Ce n'est que par suite de contrats conclus d'avance en 1920, avec un certain nombre d'acheteurs anglais et en vertu de ceux-ci, au cours de la saison de navigation 1921, plus de 600,000 tonnes de pulpe mécanique ont été livrées au prix de \$82.50 f.a.b. aux usines, ce qui est un résultat."

Au sujet du contrat qui a été conclu, il y a quelques mois avec Sir Frederick Becker, M. Beique a fait la déclaration suivante: "Nous pouvons maintenant annoncer que nous avons conclu, par l'intermédiaire de Sir Frederick Becker, un contrat de dix ans, pour la plus grande partie de la production des usines de la compagnie, 80,000 tonnes de pulpe mécanique et 30,000 tonnes de pulpe chimique, annuellement, au prix coûtant, plus \$10 par tonne pour la pulpe mécanique et \$15, pour la pulpe chimique; le prix coûtant comprend toutes les charges fixes de la compagnie, en tenant compte cependant de la clause suivante: "Il est entendu que si le prix du marché pendant la période fixée, on devra faire un ajustement pour absorber la différence, à la fin de cette période. L'exécution des contrats est garantie par Becker and Company, Limited, de Londres, Angleterre."

Les dividendes de la Spanish River

Les directeurs de la Spanish River Pulp and Paper Mills, Limited, se sont réunis hier, à Montréal, et ils ont déclaré les dividendes trimestriels réguliers de 1 1/2 p. c. sur le stock commun et sur le stock de préférence, payable le 15 juillet.

Les compensations

Pour le mois de juin, les compensations de banques à Montréal, s'établissent à \$407,081,873 au lieu de \$402,810,816 soit une diminution de \$5,271,057 ou de 1.3 p. c. pour cent. Pour le mois de juin 1920 les compensations s'établissent à \$412,304,115.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal:

Papier à 60 jours: New-York: 44.75, Montréal: 44.75. Papier à 90 jours: New-York: 44.75, Montréal: 44.75. Par câble sans-marin: 44.75. Cours du change New-York à Londres: 1 1/2 p. c. Le franc: 0.833 1/3, 0.849. Marks allemands: 0.026 1/2, 0.0275. Lires italiennes: 0.0467, 0.0475.

Banque de France

Paris, 30. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants:

Espèces, or, aug.	309,000
Espèces, argent, aug.	78,000
Billets en circ. aug.	187,044,000
Dépôts du Trésor aug.	44,384,000
Dépôts du public, aug.	114,878,000
Billets escomptés, aug.	361,716,000
Avances dim.	63,520,000
La Banque a avancé à l'Etat, 200,000,000 de francs.	

Banque d'Angleterre

Londres, 30. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants:

Reserve totale, dim.	£ 612,000
Circulation, aug.	1,675,000
Especes, aug.	63,466
Autres valeurs, dim.	1,076,000
Autres dépôts, aug.	1,931,000
Dépôts du public, dim.	454,000
Billets en réserve, dim.	1,609,000
Valeurs du gouv. aug.	4,192,000
La proportion de la réserve de la Banque à son passif est, cette semaine, de 18.52 pour cent; elle était la semaine dernière de 19.97 pour cent. Le taux d'escompte reste inchangé à 3 1/2 pour cent.	

Les compensations

Pour la semaine terminée hier, les compensations de banques dans les différentes villes canadiennes, se sont établies comme suit comparativement à la semaine correspondante l'an dernier:

	1921	1920
Montréal	\$87,250,829	\$106,277,100
Toronto	89,784,479	
Winnipeg	37,960,748	40,966,418
Ottawa	6,583,681	6,226,475
Québec	4,670,328	5,046,157
Halifax	2,897,055	3,344,781
Saint-Jean	2,649,447	2,418,299
Kingston	987,436	1,165,413
London	637,222	696,873
Peterboro	595,563	598,177
Hamilton	2,955,204	2,695,339
Windsor	671,896	811,925
Kitchener	5,394,116	5,842,648
Moncton	4,307,523	3,175,599
Sherbrooke	946,657	932,259
Medicine Hat	985,843	1,001,651
Regina	680,000	1,600,492
Lethbridge	301,595	309,308
Vancouver	3,208,752	3,564,700
N.-Westminster	396,683	636,758
Brandon	13,129,641	13,733,662
Calgary	5,394,116	5,842,648
Edmonton	4,307,523	3,175,599
Victoria	946,657	932,259

Les valeurs canadiennes à Londres

Londres, 30. — Les valeurs canadiennes étaient cotées, ce matin, à la bourse: Pacific Canadian, 156 1/2; Canadian General Electric, 87 1/2; Canadian S. S. V. Trust, 19; Dominion Steel, 45; Shawinigan 115.

Illinois Traction

Les recettes brutes de la Illinois Traction Company, pour le mois de mai, ont été de \$1,753,198 au lieu de \$1,761,290 en mai 1921. Les dépenses se sont totalisées à \$1,315,582 au lieu de \$1,332,210. Les recettes nettes ont donc été de \$437,616 au lieu de \$429,079, soit une augmentation de 1.99 p. c. Les recettes brutes pour les cinq mois terminés le 31 mai ont été de \$2,874,757 au lieu de \$2,411,459, pour la même période l'an dernier.

Le réseau national

Toronto, 29. — Pour le mois de mai les chemins de fer nationaux du Canada rapportent un déficit de \$36,638, à part des charges d'intérêts. Les recettes brutes ont été de \$9,797,431 et les frais d'opération se sont élevés à \$9,836,070. Ainsi pour faire \$100, la compagnie a dû dépenser \$100.38. En mai 1921 on avait dépensé \$129.87 pour gagner \$100.

L'assemblée de la Brazilian Traction

Toronto, 30. — L'assemblée annuelle des actionnaires de la Brazilian Traction Light & Power Company, Limited, est convoquée pour le 3 août. On s'attend à ce que Sir Alexander Mackenzie, le président de la compagnie, soit à Toronto pour cette date.

Les dividendes de la Spanish River

Les directeurs de la Spanish River Pulp and Paper Mills, Limited, se sont réunis hier, à Montréal, et ils ont déclaré les dividendes trimestriels réguliers de 1 1/2 p. c. sur le stock commun et sur le stock de préférence, payable le 15 juillet.

Les compensations

Pour le mois de juin, les compensations de banques à Montréal, s'établissent à \$407,081,873 au lieu de \$402,810,816 soit une diminution de \$5,271,057 ou de 1.3 p. c. pour cent. Pour le mois de juin 1920 les compensations s'établissent à \$412,304,115.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal:

Papier à 60 jours: New-York: 44.75, Montréal: 44.75. Papier à 90 jours: New-York: 44.75, Montréal: 44.75. Par câble sans-marin: 44.75. Cours du change New-York à Londres: 1 1/2 p. c. Le franc: 0.833 1/3, 0.849. Marks allemands: 0.026 1/2, 0.0275. Lires italiennes: 0.0467, 0.0475.

A Wall Street

New-York, 30. (10h. 30). — Les rails, les huiles, les transports et les aciéries ont été les vedettes de la séance, en ouverture, ce matin, à Wall Street. Les opérations de couverture des baissiers, par suite de la certitude de plus en plus grande que la grève des chemins de fer sera évitée, ont provoqué une hausse des cours. Le New-York, Chicago et St-Louis, le New-York Central, le New-Haven, Norfolk and Western, le Mexican Petroleum, le Pan American Petroleum, le General Asphalt, le Standard Oil of California, le American Ship of Commerce, le Atlantic Gulf, le Studebaker and Iron Products ont été en vue à la première heure par des gains qui ont varié de fractions de point à un point et demi. La situation internationale étant toujours instable, le mark allemand a touché un nouveau bas à .0265.

Le Mexican Petroleum

New-York, 30. — Pour la première fois depuis quinze ans qu'elle existe, la compagnie Mexican Petroleum vient de publier un rapport sur ses recettes pour les cinq premiers mois de son exercice financier. Ce rapport indique des recettes nettes de \$12,435,848, déductions faites pour la dépréciation, les impôts et les charges d'intérêts. C'est l'équivalent de \$27.88 pour chacune des actions émises.

Enchère du beurre

A l'encre de la Coopérative Centrale des Agriculteurs du Québec, tenue hier, au Board of Trade, on a offert 1,145 colis de beurre de crémère dont 275 de pasteurisés vendus 38.5. La livre: 425 de No 1 et 425 de No 1-A, vendus à 37.5. 3-8 la livre: 145 de No 2 et 145 de No 2-A, vendus à 36.5. 3-8.

Les valeurs canadiennes à Londres

Londres, 30. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées, ce matin, à la Bourse: Pacific Canadian, 156; Canadian General Electric, 87 1/2; Canadian S. S. V. Trust, 19; Dominion Steel, 45; Shawinigan, 114.

Southern Canada Power

Les recettes nettes de la Southern Canada Power pour le mois de mai ont été de \$33,876 au lieu de \$30,276 en mai 1921, soit une augmentation de \$3,600. Les recettes brutes ont été de \$65,663 et les frais d'opération de \$31,786. Pour la période de huit mois terminée le 31 mai, les recettes nettes ont été de \$230,241, au lieu de \$244,966 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les huit mois les recettes brutes ont été de \$566,030 et les frais d'opération de \$245,788.

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Quintal et Lynch, 59, rue St-Pierre).

A WINNIPEG	
BLE—	Ouv. Midl
Juillet	128 129
Octobre	121 121 3-4
VOINE—	
Juillet	51 3-8 51 7-8
Octobre	47 1-4 47 1-8
A CHICAGO	
BLE—	
Sept.	115 1-8 115 5-8
Oct.	116 1-4 117
VOINE—	
Sept.	36 1-8 36 1-8
Oct.	36 1-8 36 1-8
MAIS—	
Sept.	62 3-4 62 1-2
Oct.	66 1-2 66 1-4

Cours du change

NEW-YORK

Cours moyens	
Londres, (livre sterling)	\$4.41
Paris, (franc)	0.0836
Bruxelles, (franc)	0.0794
Genève, (franc)	0.1895
Berlin, (mark)	0.0028
Vienne, (couronne)	0.0007
Rome, (lire)	0.0468

MONTREAL

New-York	2 1/2
Londres	\$4.51
Paris	0.0858
Bruxelles	0.0816
Genève	0.1942
Berlin	0.0030
Vienne	0.0001
Rome	0.0488
30 juin 1922	

Cotations hors-liste

West. Ont. Power: Offre, 15 1/2.
Tr. et Power: Dem. 19.
Bque Prov.: Offre, 118 1/2.
Argon: G. Offre, 50; Dem. 47; Ventes, 1700 à 500; 800 à 480, 500 à 45.
Holly: Dem. 5.30.
N. Riondon: Offre, 18; Dem. 17.
Cuban Can. Sugar: Offre, 30; Dem. 20.
Sag. Com.: Offre, 1 1/2.
Sag. pfd.: Ventes, 2 à 2 1/2, 2 à 2 1/2.

La mine McIntyre

Timmins, Ont., 30. — La McIntyre-Porcupine termine son année fiscale avec une recette d'environ \$1,900,000, comparativement à \$1,904,326 l'an dernier.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Tableau des cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, Notre-Dame-Ouest, Montréal. Prix sujets à intérêt couru.	
Exempt de l'impôt	Intérêt 5 1/2 p. c.
1922 00.00	2000 à 90.87, 3000 à 90.90
1923 00.75	4000 à 90.83
1924 101	
1925 102.30	102.50 3000 à 102.35, 1000 à 102.40
1926 103.5	
1927 104.5	
Exempt de l'impôt	Intérêt 5 1/2 p. c.
1924 90.45	2000 à 90.50, 3000 à 90.45
1925 90.75	4000 à 90.30, 1000 à 90.40
1926 100.35	100.35, 1000 à 100.45, 3000 à 100.40
1927 101.5	
Payable en fonds à New-York.	

LA MATINÉE A LA BOURSE

L'ACTIVITÉ CE MATIN N'A PAS ÉTÉ MEILLEURE QU'HIER. — LE TORONTO RAILWAY MONTE ENCORE.

Le marché local a été aussi inactif aujourd'hui qu'hier. Le cours de demain n'était pas pour ramener les choses. De plus on vient d'annoncer que lundi il n'y aura de séance que l'avant-midi; l'après-midi, les membres de la Bourse iront jouer au golf. La séance de ce matin a été dépourvue d'intérêt. Le Toronto Railway a été le seul stock à se faire remarquer par une avance d'un point et une fraction, en passant de 73 1/2 à 75. Plusieurs stocks devenaient ex-dividende aujourd'hui, entre autres, le Bell Telephone, 2 p. c., le Cement, 1 1/2 p. c., le Abitibi, 1 1/2 p. c.; ceux-ci ont réagi proportionnellement à leurs dividendes. Le Ames-Holden en regagne chaque jour. L'action commune fait maintenant 3 et l'action de préférence 6. Il s'est vendu au cours de la séance 1,797 actions, dont 795 de Toronto Railway, 110 de Brazilian, 130 de British Empire de seconde préférence, 100 de Ames-Holden, 105 de Bell Telephone et 105 de Canada Cement. Au compartiment des valeurs non-inscrites, le Argonaut a fait 50 pour fléchir ensuite à 48 et à 45. Le Saguenay de préférence a fait 2 1/2 et 2 1/4. A New-York, la prime sur le dollar canadien a varié de 1 1/2 à 2 1/4; le franc français a fait à Montréal, .0858 et à New-York, .0836. La livre sterling a fait à Montréal, \$4.51 et à New-York, \$4.41.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Ames pfd.—1 à 5 1/2, 10 à 6.
Bell Tel.—97 à 100 1/2, 5 à 100 1/2, 20 à 100 1/2.
Can. Cottons—5 à 95.
Dom. Steel pfd.—10 à 125 à 81.
Detroit—10 à 60, 5 à 60 1/2, 15 à 60.
Dom. Bridge—10 à 74.
Dom. Canner—5 à 34.
Dom. Steel pfd.—10 à 75.
Mont. Power—5 à 91 1/2, 5 à 91 1/2.
Ontario Power—5 à 85.
Shawinigan—10 à 104, 20 à 104.
Spanish pfd.—10 à 91 1/2, 20 à 92.
Brazilian—5 à 46 1/2, 5 à 46 1/2, 15 à 46 1/2, 20 à 46 1/2, 5 à 46 1/2, 10 à 46 1/2.
Empire Steel 2nd pfd.—100 à 31 1/2.
Cement—5 à 67 1/2.
Cement pfd.—5 à 73.
Toronto Railway—5 à 73.
Asbestos—55 à 54.
Obligations:—Weyburnack B., 500 à 80; Ames Holden pfd., 500 à 88; Steel B., 3 à 88.
Banques:—Commerce, 1 à 83; Montréal, 9 à 225.
Transactions de 11 h. 30 à midi et demi.
Cement—45 à 67 1/2, 5 à 67 1/2.
Empire Steel 1st pfd.—5 à 73 1/2.
Empire Steel 2nd pfd.—50 à 31 1/2.
Ames Holden—100 à 81.
Toronto—235 à 74, 125 à 74 1/2, 125 à 75, 50 à 74 1/2, 75 à 75, 25 à 74 1/2, 100 à 75.
Brazilian—5 à 46 1/2.
Atlantic—5 à 74.
Bell Tel.—3 à 109.
C. G. Electric—10 à 81 1/2.
Dom. S. S. V. Trust pfd.—5 à 51 1/2.
Dom. Canner—10 à 34.
Loyal—20 à 45 1/2.
Dom. Steel—10 à 104.
Price Bros.—5 à 30.
Quebec—25 à 26 1/2, 25 à 26.
Riondon—10 à 11.
Obligations:—Montreal Railway Debentures, 1000 à 78; Quebec Railway B., 1000 à 70 1/2.
Banques:—Commerce, 1 à 183.

L'argent en barre

Londres, 30. — L'argent en barre fait 36 pence 1/2 l'once.

LA QUESTION DES MARCHÉS

UNE ASSEMBLÉE CONVOCUÉE PAR LES JARDINIERS-MARAÎCHERS À LIEU HIER SOIR — LE MARCHÉ BONSECOURS ET LA DÉCENTRALISATION

La question de l'agrandissement du marché Bonsecours a été discutée, hier soir, au cours d'une assemblée convoquée par les jardiniers-maraîchers. Les discours qui ont été prononcés ont porté sur la décentralisation des marchés. La plupart des orateurs ont développé cette idée.

L'assemblée d'hier soir avait été convoquée par MM. J.-W. Bastien, maire de St-Léonard, et Alexandre Hénault. On y remarquait outre les cultivateurs présents: MM. Wilfrid Gendron, député de Laprairie; les échevins Sansregret et Savard; J.-A. Paulhus, le Dr Bournival, M. L.-M. M. Corneille, M. Léonard, Paul M. Gédillot et élu président de l'assemblée.

Plusieurs personnes ont porté la parole sur la question. MM. L.-M. Corneille, M. Léonard, Paulhus, Arthur Hotte, Geoffrion, les échevins Sansregret et Savard, W. Bastien et Alexandre Hénault ont tenu à exposer leurs vues sur les divers projets soumis.

M. Hénault a suggéré que les maraîchers se réunissent dans une quinzième pour choisir un comité qui sera chargé d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour assurer la réussite du projet. Les deux échevins qui ont porté la parole ont déclaré que la ville de Montréal n'a pas les fonds suffisants pour entreprendre les travaux d'agrandissement du marché Bonsecours. Il faudrait s'adresser au parlement provincial pour obtenir la permission de faire un emprunt.

PAR LE TELEPHONE ET PAR LA POSTE

LA VIE SPORTIVE

LA RÉUNION DE DELORIMIER

LE JOCKEY EAMES A CONDUIT QUATRE VAINQUEURS, HIER, A LA PISTE DU MONTREAL DRIVING CLUB. — HUTCHINSON GAGNE LA PRINCIPALE EPREUVE.

Les "boueux" se sont mis en évidence, hier après-midi, à la piste de Delorimier car la pluie de mercredi avait rendu le parcours très lourd et les coureurs reconnus comme des "mud larks" n'ont eu aucune difficulté à sortir victorieux.

Une course d'un mille et cinquante verges était le numéro principal d'hier après-midi, et elle a donné lieu à une victoire facile pour Hutchinson, à Pat Himpby. L'épreuve réunissait six partants et Prospector se classa deuxième tandis que American Soldier a décroché la petite part de la bourse en battant Kebo, The Desert et Shipmate, qui se sont classés dans l'ordre.

E.-E. Major n'a pas manqué son coup dans la première course ouverte aux deux ans, car ses deux porte-couleurs Queen Mazin et Seth Lemon, se sont classés premier et deuxième respectivement tandis que Miss Leighton s'est réservée la petite part de la bourse. Laughing Eyes II était dans son élément sur une piste boueuse et il a facilement triomphé de ses adversaires dans la deuxième course, de cinq furlongs.

La troisième course, de cinq furlongs, réunissait un groupe de coureurs qui n'avaient jamais gagné et Crest, appartenant à J.-A. Burger, a gradué du rang des novices en décrochant la part du lion avec Commander Colin comme deuxième tandis que Jypie Light a décroché la petite part de la bourse.

La cinquième course a été gagnée par Hohokus; la sixième par Top Rung et la septième Fair Lassie a disposé d'un groupe de "sprinters".

Le jockey Eames s'est mis en évidence en conduisant quatre vainqueurs, Queen Mazin, Crest, Hutchinson et Top Rung.

PREMIERE COURSE. 4 1-2 furlongs. Bourse, \$500. 2 ans. Conditions. Valeur au vainqueur, \$400. aQueen Mazin, 108, Eames. aSeth Lemon, 111, Connors. aMiss Leighton, 103, Bonham. aLady Brettenham, 107, Dawson. Mildred Ruth, 112, Wida. Love Bird, 111, Boganowski. Wormwood, 107, Pauley. Blarney Rose, 107, Hunt.

a-Entrée Major. Temps, 1.03 2-5. Piste boueuse. Pari de \$2.00 sur Queen Mazin a rapporté \$5.15 en premier, \$4.80 en deuxième et \$3.10 en troisième. Seth Lemon, \$4.80 en deuxième et \$3.10 en troisième. Miss Leighton, \$4.65 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Laughing Eyes II, 114, Chappelle. The Portuguese, 112, Boganowski.

Foxhaven, 108, Bullman. Tom Goose, 112, Dawson. Huntress, 113, Kennedy. My Rose, 111, Wida. Dorkin, 110, Atkinson. Draftsman, 116, Eames. Montague, 115, Hunt.

Temps, 1.09. Pari de \$2.00 sur Laughing Eyes II a rapporté \$11.90 en premier, \$5.95 en deuxième, et \$4.30 en troisième. The Portuguese, \$5.05 en deuxième et \$3.60 en troisième. Foxhaven, \$5.70 en troisième.

TROISIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Crest, 114, Eames.

Commander Colin, 107, Dawson. Jipsey Light, 112, Hunt. Adella S., 106, Boganowski. Tag Day, 100, Bonham. Olo E., 110, Atkinson. Miss Malvena, 116, Smallwood. Debut, 112, Bullman.

Temps, 1.10 3-5. Pari de \$2.00 sur Crest a rapporté \$4.00 en premier, \$3.00 en deuxième et \$2.55 en troisième. Commander Colin, \$3.85 en deuxième et \$3.10 en troisième. Jipsey Light, \$4.00 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 1 mille 50 verges. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Hutchinson, 108, Eames.

Prospector, 116, Chappelle. American Soldier, 111, Wida. Kebo, 111, Maderia. The Desert, 109, Bullman. Shipmate, 107, Dawson.

Temps, 1.54 4-5. Pari de \$2.00 sur Hutchinson a rapporté \$6.20 en premier, \$2.90 en deuxième et \$2.40 en troisième. Prospector, \$2.85 en deuxième et \$2.30 en troisième. American Soldier, \$2.30 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Hobokus, 111, Wida.

Morning Face, 109, Connors. Lillian G., 110, Atkinson. Uranium, 113, Boganowski. Humpy, 113, Dawson. Edith K., 107, Pauley.

Nick London, 109, Eames. Doctor Doorley, 113, Bullman. Sleepy Grass, 106, Hunt.

Temps, 1.09 4-5. Pari de \$2.00 sur Hobokus a rapporté \$6.90 en premier, \$3.90 en deuxième et \$3.15 en troisième. Morning Face, \$4.90 en deuxième et \$3.50 en troisième. Lillian G., \$5.05 en troisième.

SIXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Top Rung, 109, Eames. Old Red, 109, Connors. Clean Sweep, 111, Wida. Canteen Girl, 106, Boganowski. Black Pat, 107, Dawson. Automatic Red, 113, Kennedy. King B., 107, Pauley.

VALLEYFIELD EST VAINQUEUR

LE CLUB DE M. UBALD ROSE A TRIOMPHE DU TROIS-RIVIERES PAR 1 A 0, HIER APRES-MIDI — DUEL DE LANCEURS ENTRE KIBBEE ET JENNINGS — PAS DE PARTIE A MONTRÉAL.

Les Trois-Rivières, 30. — Le club Valleyfield a décroché la première partie de la série avec le club local. Le résultat fut de 1 à 0 en faveur des visiteurs.

La joute fut un duel de lanceurs entre Kibbee et Jennings. Le premier n'alloua que quatre coups réussis, tandis que son adversaire n'en donna que trois.

Les visiteurs comptèrent leur point dans la première manche. Kibbee donna trois passes et Valleyfield compta sur une balle mal lancée par le receveur Bailey. Ensuite la joute fut corcée, comme on a rarement vu cela ici.

La joute n'a duré qu'une heure 13 minutes.

Résultat par reprise:
Valleyfield... 1000000000—1 3 2
T-Rivières... 000000000—0 4 1
Batteries: Jennings et Wingo; Kibbee et Bailey.

PAS DE PARTIE ICI

La joute Ottawa-Montréal cédulée pour hier après-midi au parc Atwater n'a pas eu lieu à cause du mauvais état du terrain. D'un autre côté, on a annoncé qu'il n'y aura qu'une seule partie, mais il y en aura deux, demain après-midi, et deux, dimanche, au terrain du Mile-End.

Les batteries de cet après-midi seront Davis et Army, pour Ottawa, tandis que Erb et Duplessis composeront celle du club local.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Montréal	23	21	.523
Valleyfield	23	22	.511
T-Rivières	22	23	.489
Ottawa	19	21	.475

JACK DEMPSEY ACCEPTE LE DÉFI

New-York, 30. — Le premier pas vers le combat Jack Dempsey-Harry Wills a été fait cet après-midi lorsque le champion du monde a officiellement accepté le défi que le nègre lui avait lancé.

C'est la Commission athlétique de l'Etat de New-York qui a annoncé que le défi de Wills avait été accepté. La réponse de Dempsey a été rendue publique à la suite d'une communication récente de la Commission: communiqué déclarant que Dempsey ne serait plus reconnu comme champion après le 10 juillet à moins qu'il explique sa position relativement au défi du nègre.

On n'a pas mentionné quelle sera la date d'une conférence prochaine, entre les gérants des deux boxeurs, mais il est probable qu'ils se rencontreront sous peu afin de faire les préparatifs définitifs.

Le gérant Mullins, parlant au nom de Wills, a dit qu'il désirait un combat avant l'automne, mais il est peu probable que ceci ait lieu. Tex Rickard, le promoteur, a déclaré qu'il ne serait pas intéressé dans une affaire du genre avant l'an prochain.

Dempsey a déclaré qu'il a besoin de plusieurs combats avant d'être prêt à risquer son titre surtout contre un adversaire aussi formidable que Harry Wills. On comprend qu'il s'attende à mettre les gérants contre Bill Brennan, Jess Willard, Harry Greb, etc., avant d'être prêt à faire face à Harry Wills.

Tant qu'un nègre il n'a pas conclu de combat pour l'avenir.

Le concours du sac de sable

Trois-Rivières 30. — Un grand nombre d'Américains sont déjà arrivés dans nos principaux hôtels pour assister au grand concours du sac de sable qui aura lieu ici demain, sous les auspices du "Nouveliste". On sait que les États-Unis prennent part à ce concours et que les concurrents du Rhode Island, sont arrivés depuis deux semaines au Canada pour suivre leur entraînement.

Il y aura 64 concurrents, venus de toutes les parties du Canada, qui chercheront à décrocher le championnat des hommes forts du Canada. C'est le plus grand événement sportif qui ne s'est encore produit dans la Vallée du St-Maurice, et il y a des guides qui sont descendus jusque de la Baie d'Hudson pour venir concourir dans ce tournoi.

Le concours est devenu aujourd'hui, une affaire importante. Toutes les manufactures de papier, et autres, fermeront leurs portes pour la circonstance et il est pratiquement décidé que tous les magasins fermeront de 1 heure de l'après-midi jusqu'à 6 heures. La ville sera décorée comme aux plus grands jours de fête, et il en sera ainsi des villes comme le Cap-de-la-Madeleine, Berthier, Louiseville, Yamachiche, et autres qui salueront à leur manière, les distingués visiteurs qui viendront en automobiles de Montréal et de Québec, et de des endroits intermédiaires.

Des excursions par chemin de fer et bateaux, ainsi que par autos sont organisées de tous les endroits de la province et les hôtels ont fait tous les arrangements possible pour recevoir les milliers de visiteurs qui seront dans la cité de Laviolette, ce jour-là.

Bref, tout s'annonce pour être le plus grand succès. Sur le terrain de l'exposition, tout un programme d'amusements a été préparé et le tout se terminera par la partie de baseball entre le Valleyfield et le Trois-Rivières, et le soir, un tournoi de boxe à l'hôtel-de-ville.

Le concours est devenu aujourd'hui, une affaire importante.

Toutes les manufactures de papier, et autres, fermeront leurs portes pour la circonstance et il est pratiquement décidé que tous les magasins fermeront de 1 heure de l'après-midi jusqu'à 6 heures. La ville sera décorée comme aux plus grands jours de fête, et il en sera ainsi des villes comme le Cap-de-la-Madeleine, Berthier, Louiseville, Yamachiche, et autres qui salueront à leur manière, les distingués visiteurs qui viendront en automobiles de Montréal et de Québec, et de des endroits intermédiaires.

Des excursions par chemin de fer et bateaux, ainsi que par autos sont organisées de tous les endroits de la province et les hôtels ont fait tous les arrangements possible pour recevoir les milliers de visiteurs qui seront dans la cité de Laviolette, ce jour-là.

Bref, tout s'annonce pour être le plus grand succès. Sur le terrain de l'exposition, tout un programme d'amusements a été préparé et le tout se terminera par la partie de baseball entre le Valleyfield et le Trois-Rivières, et le soir, un tournoi de boxe à l'hôtel-de-ville.

Le concours est devenu aujourd'hui, une affaire importante. Toutes les manufactures de papier, et autres, fermeront leurs portes pour la circonstance et il est pratiquement décidé que tous les magasins fermeront de 1 heure de l'après-midi jusqu'à 6 heures. La ville sera décorée comme aux plus grands jours de fête, et il en sera ainsi des villes comme le Cap-de-la-Madeleine, Berthier, Louiseville, Yamachiche, et autres qui salueront à leur manière, les distingués visiteurs qui viendront en automobiles de Montréal et de Québec, et de des endroits intermédiaires.

Des excursions par chemin de fer et bateaux, ainsi que par autos sont organisées de tous les endroits de la province et les hôtels ont fait tous les arrangements possible pour recevoir les milliers de visiteurs qui seront dans la cité de Laviolette, ce jour-là.

Bref, tout s'annonce pour être le plus grand succès. Sur le terrain de l'exposition, tout un programme d'amusements a été préparé et le tout se terminera par la partie de baseball entre le Valleyfield et le Trois-Rivières, et le soir, un tournoi de boxe à l'hôtel-de-ville.

Le concours est devenu aujourd'hui, une affaire importante.

Toutes les manufactures de papier, et autres, fermeront leurs portes pour la circonstance et il est pratiquement décidé que tous les magasins fermeront de 1 heure de l'après-midi jusqu'à 6 heures. La ville sera décorée comme aux plus grands jours de fête, et il en sera ainsi des villes comme le Cap-de-la-Madeleine, Berthier, Louiseville, Yamachiche, et autres qui salueront à leur manière, les distingués visiteurs qui viendront en automobiles de Montréal et de Québec, et de des endroits intermédiaires.

secrétaire. Mercredi soir, 5 juillet, aura lieu, à 9 heures p.m., la fête champêtre en l'honneur de notre président honoraire, M. Ludger Gravel. Le président, M. J.-A. Morand et le comité du club comptent sur une nombreuse assistance et invitent les membres et les anciens. Un programme spécial a été préparé.

La question de Tanger

Madrid, 30. (S.P.A.) — La question de Tanger fait l'objet de fréquentes conférences entre M. Sanchez Guerra, président du Conseil, et les ambassadeurs d'Espagne à Paris et à Londres, MM. Guinones de Leon et Merry del Val, qui ont été mandés à Madrid pour discuter la question avant la conférence qui doit probablement avoir lieu à Londres.

Les recettes de la rencontre Leonard-Britton

New-York, 30. — Les chiffres fournis par les promoteurs de la rencontre Leonard-Britton, lundi soir dernier, à New-York, indiquent que 18,851 personnes ont assisté au combat. Les recettes nettes ont été de \$130,263.30. Admissions payées... 18,851 Recettes totales... \$130,263.30 La part de Leonard... \$39,375.70 La part de Britton... \$33,750.00 La part de l'Etat... \$5,921.15 La part du gouvernement... \$13,021.52 La part des promoteurs... \$38,191.32

Montréal-Ottawa

NATIONAL GRAND-TRONC

Les billets achetés pour transport entre Montréal et Ottawa sur le chemin de fer National du Canada ou sur le Grand-Tronc seront acceptés sur l'un et l'autre de ces réseaux, entre ces deux endroits. Voici le service des trains: Départ de Montréal, gare Bonaventure:

A 8 h. 15 a.m., tous les jours, arrivée à Ottawa à 11 h. 45 a.m.
A 4 h. p.m., tous les jours sauf le dimanche, arrivée à Ottawa à 7 h. 30 p.m.

A 7 h. 05 p.m., tous les jours, arrivée à Ottawa à 10 h. 05 p.m.

A 9 h. p.m., tous les jours, arrivée à Ottawa à 11 h. 59 p.m.

Départ de Montréal, terminus du tunnel:

A 8 h. 00 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Ottawa à 11 h. 50 a.m.

A 1 h. 15 p.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Ottawa à 4 h. 45 p.m.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau des billets de la ville du National-Grand-Tronc, 230, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620. (réc.)

Pacifique Canadien

Service de Montréal-Québec, wagons-lits à compartiments aux trains de nuit

La Compagnie du Pacifique Canadien donne un service des plus remarquables pour la vieille capitale. Les trains quittent Montréal gare Viger, à 8.45 a.m., dimanche excepté, 1.30 p.m., le dimanche 4.00 p.m., dimanche excepté, et 11.10 p.m., tous les jours; et la gare Windsor à 8.00 a.m., et 10.45 p.m., tous les jours.

Au retour le service comprend quatre trains les jours de semaine, et deux le dimanche.

Les trains de jour se composent de voitures de première et seconde classes, de wagons-restaurants et salons. Aux trains de nuit, en plus des voitures de première et seconde classes et des wagons-lits ordinaires, on trouve des wagons à compartiments.

Aux hommes d'affaires et aux touristes qui préfèrent voyager la nuit pour économiser du temps et jouir aussi d'une température plus fraîche, les wagons à compartiments offrent toutes les commodités et le confort que l'on peut exiger en voyage.

Pour billets et lits, s'adresser à M. F.C. Lydon, Nos 141-145 rue St-Jacques, Tél. Main 8125, ou aux gares Windsor, Viger, Westmount, Montréal-Ouest et Mile-End. (réc.)

De Montréal aux villégiatures de la côte du Maine par les Montagnes Blanches

Le Pacifique Canadien mettra en circulation un service direct de nuit avec wagons-lits, entre Montréal, gare Windsor, et Kennebunk, Maine, les trains arrêtant à Portland, à Scarborough et à Old Orchard. Le train part de Montréal, gare Windsor, à 7 h. p.m., tous les jours (8 heures, de l'heure de l'économie de la lumière du jour). Service de jour avec wagon-buffet, boudoir et salon direct, sauf le dimanche, entre Montréal et Portland, Me. Départ de Montréal à 9.05 h. a.m., arrivée à Portland, Me. à 8.20 h. p.m.; et dans l'autre direction, départ de Portland, Me. à 8.45 h. a.m., arrivée à Montréal à 8.30 h. p.m. Les trains de raccordement pour et de Scarborough, Old Orchard et Kennebunk se servent de la même gare à Portland que les trains de et pour Montréal (voir les heures indiquées sont celles du temps normal de l'été). Ces trains traversent les Montagnes Blanches.

Pour billets, réserve de places et brochures illustrées "Villégiatures de la côte de l'Atlantique", s'adresser au bureau de l'agent des voyageurs de la ville, 141-145 rue St-Jacques, où à n'importe quel agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien. (réc.)

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT



Plus Grande Valeur au Monde!

10 pour 20¢
aussi en paquets de 20
et en boîtes métalliques
de 50 et de 100



Soumissions demandées

EGLISE DU SACRE-COEUR

Montréal, le 29 juin 1922. DES SOUMISSIONS dûment cachetées et libellées "Soumissions au Bloc — Sacre-Coeur" seront reçues à mon bureau d'ici le samedi 15 juillet courant, à 5 heures p.m. Ces soumissions comporteront toutes les branches de construction: démolitions, excavations, maçonneries, béton, tuiles et composites de planchers, marbrerie, enduits, plomberie, chauffage, électricité, vacuum, etc.

Les plans et devis sont actuellement visibles à mon bureau.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre. J.-S. VENNE, Architecte, 402, rue Plessis, Montréal.

La côte de l'Atlantique

Pour des milliers de personnes il n'y a pas de vacances comparables à celles que l'on passe sur les bords de la mer. Les plages dorées et sablonneuses, les criques rocheuses, le murmure incessant de l'océan, les brises vivifiantes, les nuits fraîches et reposantes, les délices du bain, du canotage et de la pêche s'unissent pour adresser au chercheur de villégiatures un appel irrésistible. Les plages d'été de la côte du Maine sont parmi les plus populaires en Amérique. Les attractions qu'offre ce merveilleux territoire sont multiples, il s'y trouve d'innombrables sites d'une grande beauté naturelle et maintes retraites fraîches. Les plages dorées, les péninsules et les îles s'avancent loin dans la mer. Entre les bras de ces promontoires superbes se trouvent des plages et des havres lavés par l'océan, sites sans rival comme places d'eau. Vous pouvez obtenir une brochure agréablement illustrée avec carte et liste d'hôtels en faisant la demande à M. O. Dafoe, 230 rue St-Jacques, Montréal. (réc.)

L'hôte des Parisiens

Paris, 30. — La visite à Paris de Khai Dinh, empereur de l'Annam, a été terminée officiellement par un dîner donné, lundi soir, en son honneur au palais de l'Élysée. En réponse à un discours du président de la République, l'empereur annonça qu'il allait envoyer son fils en France pour y terminer son éducation; puis, portant un toast à la France il ajouta: "C'est la première fois qu'un empereur de l'Annam quitte le sol natal. J'espère que la France a devant elle dix mille années de bonheur et de prospérité."

Khai Dinh quitte Paris, mais il passera les mois de juillet et d'août à visiter différentes villes et les champs de bataille, puis il partira pour l'Annam.

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRIMES

Travaux de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité: CIRCULAIRES BILINGUES, format du Devoir.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE
LIMITÉE
43, rue St-Vincent - MONTRÉAL
MAIN 7480

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

(DISTRICT NORD)

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, pour la construction d'une école, ainsi que d'une résidence pour les religieuses, sur la rue Boyer, sont reçues par le soumissionnaire, jusqu'au 6 juillet à midi (au lieu du 5 juillet). Elles devront être préparées sur des formules spéciales, et accompagnées d'un chèque accepté égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, et payable à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Chaque soumission devra porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, le mot "soumission".

On pourra voir les plans et devis et s'adresser aux bureaux des architectes VIAU & VENNE, no 76, rue Saint-Gabriel, Montréal, tous les jours de 9 heures à 5 heures p.m. La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions.

J.-P. LABARRE, Directeur-secrétaire, District Nord, No 2060, rue Saint-Denis, MONTRÉAL.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par année.

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

ECHOS POLITIQUES

Des députés plus nombreux

NEUF NOUVEAUX REPRESENTANTS DU PEUPLE FERONT PARTIE DES COMMUNES, EN VERTU DU DERNIER RECENSEMENT.

Ottawa, 30. (S.P.A.) — Il y aura 244 députés à la Chambre des communes après le prochain remaniement des collèges électoraux, suivant les chiffres révisés de la population du Canada, communiqués par le bureau fédéral de la statistique.

C'est une augmentation de neuf députés sur le nombre de députés actuels.

La distribution des députés par province à la Chambre actuelle et après le remaniement se lira comme suit:

Province	Prochaine chambre	Chambre actuelle
Québec	65	65
Nouvelle-Ecosse	14	16
Île du P.-Edouard	11	11
Ontario	81	82
Manitoba	17	15
Saskatchewan	21	16
Alberta	16	12
Col.-Britannique	14	13
Yukon	1	1

Les principales augmentations seront en faveur des provinces de l'Ouest qui enverront onze députés de plus au parlement après le remaniement qu'à l'heure actuelle. Ontario et la Nouvelle-Ecosse subiront une diminution du nombre de leurs députés. La province qui jouira de la plus forte augmentation est la Saskatchewan qui en aura cinq de plus tandis que l'Alberta en aura quatre de plus.

Il n'est pas certain si le Yukon gardera son député après le remaniement. Ce territoire recut un député par loi du parlement en 1902. A cette époque il avait une population de 27,219 mais à présent il ne compte que 4,157 habitants.

Un bill de redistribution sera présenté à la prochaine session, en janvier.

M. CHIPMAN CHEF DES FERMIERS

Winnipeg, 30. — On est porté à croire dans les milieux politiques que si les fermiers unis du Manitoba sont appelés à former un gouvernement après les élections, le 18 juillet, le successeur le plus probable de M. T.-C. Norris, comme premier ministre, sera M. George F. Chipman, rédacteur et directeur général du *Grain Growers' Guide*.

DES ELECTIONS ONTARIENNES

Toronto, 30 (S. P. A.) — Il est probable que les deux prochaines élections partielles en Ontario auront lieu cet automne.

Elles auront lieu dans Russell et Toronto sud-est, sièges rendus vacants par la mort de D. Racine, libéral, dans Russell, et de John O'Neill, libéral, dans Toronto sud-est.

Ottawa, 30 (S.P.C.) — Mlle Agnès McPhail, députée progressiste, a retourné, hier, à M. Fielding, ministre des finances, un chèque de \$1,500, ce qui représente l'augmentation d'indemnité que le parlement s'est voté vers la fin de la guerre. Sur des honoraires de \$4,000, il lui reste donc \$2,500.

C'est surtout contre les circonstances dans lesquelles l'augmentation de l'indemnité parlementaire a été votée que Mlle McPhail veut protester.

"Nos soldats étaient outre-mer, dit-elle, et tout le monde parlait du besoin de l'économie." La députée ajoute que les hommes d'état canadiens seront mal venus de prêcher l'économie au peuple sans donner eux-mêmes l'exemple. Elle admet que quatre mille dollars ne constituent point une très forte somme, mais elle fait remarquer que l'indemnité de la session n'est pas un salaire, mais une marque d'appréciation que le pays donne aux députés pour services rendus.

LES MASSACRES D'ANATOLIE

UNE ASSEMBLEE DE PROTESTATION A EU LIEU, HIER SOIR, AU MONUMENT NATIONAL.

Une assemblée de protestations contre le massacre des Grecs et des Arméniens chrétiens perpétré en Anatolie et dans les régions environnantes par les Turcs a eu lieu, hier soir, dans la salle des fêtes du Monument National sous la présidence de l'évêque protestant Farthing, de Montréal.

A l'issue de cette assemblée, une résolution protestant contre toutes ces atrocités a été adoptée, qui sera envoyée aux autorités du gouvernement canadien, au gouverneur-général, au secrétaire des colonies, à Londres, ainsi qu'aux gouvernements français, italien et américain.

Parmi ceux qui se sont rendus, hier soir, au Monument National, on remarquait un fort contingent de Grecs et d'Arméniens chrétiens et plusieurs représentants du clergé anglican. Trois langues ont été l'honneur: le français, l'anglais et le grec.

Les bacheliers de Mont-Laurier

Mont-Laurier, 30. — La correction des épreuves du baccalauréat, qui vient de se terminer, à l'Université Laval de Québec, apporte un excellent résultat au séminaire saint-Joseph de Mont-Laurier.

Les concurrents du second examen sont tous forts bacheliers; ce sont MM. V. Charbonneau, H. Décar, A. Péllet et A. Rivest. En Rhétorique, cinq sur sept candidats, MM. L.-G. Choquette, V. Monty, J.-R. Choquette, A. Saint-Laurent, A. Belval, ont décroché avec honneur leur titre de bacheliers-ès-lettres.

IRLANDE

La prise des Four Courts

LES TROUPES DE L'ETAT LIBRE ONT RAISON DES INSURGÉS ET FONT 23 PRISONNIERS. RORY O'CONNOR EST PARMI LES CAPTIFS.

Dublin, 30. (S.P.A.) — Les troupes de l'Etat libre ont emporté d'assaut l'édifice des Four Courts à deux heures ce matin et ont fait 23 prisonniers, y compris le commandant Thomas Barry.

Rory O'Connor, le chef insurgé, Liam Mellows et le reste de la garnison, 150 personnes, ont été accablés dans un plus petit édifice où on les a sommés de se rendre.

AUTRES DETAILS

Londres, 30. (S.P.A.) — Une dépêche à l'Exchange Telegraph en provenance de Dublin mande que Rory O'Connor et Liam Mellows avec 150 partisans occupent l'arrière de l'édifice des Four Courts.

Le feu de l'artillerie a repris à 3 heures 45 ce matin.

Les deux parties principales de Four Courts à Dublin ont été capturées par les troupes du gouvernement provisoire, mande une dépêche de l'Agence Centrale.

Le commandant Barry et 22 hommes ont été faits prisonniers.

Rory O'Connor et Liam Mellows, chefs des insurgés, sont réfugiés dans un petit édifice et ont été sommés de se rendre.

Une dépêche au "Daily Mail" en provenance de Dublin à 1 heure, ce matin, mande que les troupes du gouvernement sont entrées dans l'aile est de Four Courts, qui a été criblée par l'artillerie, ce matin.

Une partie de la garnison tient encore bon. La fusillade continue par intermittence.

Des messages que l'on croit porteurs de propositions de paix ont quitté Four Courts durant une trêve de deux minutes.

Winston Churchill, secrétaire pour les colonies, a déclaré à la Chambre des communes, hier après-midi, que la situation à Dublin n'était pas sans causer de l'inquiétude.

Il a déclaré que les Anglais bornaient leur assistance entièrement aux armements fournis au gouvernement de l'Etat libre. Les autorités de l'Etat libre ont continué à refuser l'aide de tous genres des troupes anglaises.

Le ministre des postes annonce que le câble entre Anglesey, Galles, et Kingston a été coupé et que les communications télégraphiques entre la Grande-Bretagne et le sud de l'Irlande ont cessé. Le câble de Belfast est le seul moyen de communication avec l'Irlande. Il n'est pas probable que l'on puisse faire la livraison des lettres dans le sud de l'Irlande.

Une dépêche de Cork signale la cessation des services ferroviaires et télégraphiques et la destruction des voies entre Limerick Junction et Tipperary et entre Limerick et Dunderum et la destruction du pont de chemins de fer entre Limerick Junction et Elmly.

Avis des postes

Une dépêche de lettres seulement pour être expédiée par le paquebot "PENINSULA STATE" quittant New-York le 1er juillet, sera fermée au bureau de poste central à 5.30 p.m. le 30 juin.

Une dépêche de lettres seulement quittant New-York par le paquebot "AQUITANIA" en date du 4 juillet, sera fermée au bureau de poste central à 5.30 p.m. le 3 juillet.

Une dépêche complète pour être expédiée par le paquebot "MONTCALM" quittant Montréal pour Liverpool le 30 courant, sera fermée au bureau de poste central à minuit le 29 courant.

Une dépêche de journaux et colis postaux quittant Montréal pour Liverpool par le paquebot "CANADA" en date du 1er juillet, sera fermée au bureau de poste central à minuit le 30 courant.

Une dépêche complète pour être expédiée par le paquebot "EMPRESS OF INDIA" quittant Québec pour Liverpool le 5 juillet, sera fermée au bureau de poste central à minuit le 4 juillet.

Une dépêche complète pour être expédiée par le paquebot "REGINA" quittant Montréal pour Liverpool le 8 juillet, sera fermée au bureau de poste central à minuit le 7 juillet.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 30. (D.N.C.) — Dimanche soir, la distribution des prix a eu lieu au séminaire, sous la présidence de Mgr Brunault. Un grand nombre de prêtres et de parents des élèves y assistaient.

M. l'abbé Jos. Bourgeois, professeur de philosophie au séminaire vient d'être nommé supérieur.

Douze élèves ont obtenu des diplômes du cours académique; 36 du cours modéré, et 27 du cours élémentaire. Seize élèves ont reçu leur diplôme d'anglais; 11 leur diplôme de sténographie et 5 leur diplôme de dactylographie.

Depuis une dizaine de jours nous avons eu une pluie abondante qui a causé beaucoup de dommages. Le niveau de la rivière s'est élevé de 5 à 6 pieds et l'eau recouvre les quais en face de la cathédrale.

Lundi soir à 7 heures 30, on a fait la distribution des prix à l'Académie commerciale des Frères, sous la présidence de Mgr de Nicolet.

Riopel sera pendu

Ottawa, 30. — On a refusé de commuer la sentence d'Osias Riopel. Il sera exécuté le 6 juillet.

ANGLETERRE

UN TITRE QUI FAIT GLASER

SIR JOHN ROBINSON, DE L'AFRIQUE-SUD, REFUSE LES HONNEURS DE LA PAIRIE ANGLAISE.

Londres, 30. (S.P.A.) — A la fin d'un long discours prononcé à la Chambre des lords, hier, au sujet de la collation des titres à l'occasion de la fête du roi et du cas de sir Joseph Robinson en particulier, le lord chancelier Birkenhead a déclaré que sir Joseph Robinson avait écrit une lettre au premier ministre pour refuser le titre de pair d'Angleterre. Le lord-chancelier a lu la lettre qui était datée du 23 juin et conçue comme suit:

"J'ai lu avec surprise la discussion à ce lieu, hier, à la Chambre des lords à propos de l'offre de pairie qui m'a été faite. Je n'ai en aucune façon, comme vous savez, recherché cet honneur. Il y a maintenant soixante ans que j'ai commencé comme pionnier la tâche de développer des industries en Afrique-Sud. Je suis maintenant un vieillard auquel les honneurs et les dignités ne peuvent plus être de beaucoup d'intérêt.

"Je serais chagrin si un honneur à moi conféré fournissait l'occasion de cette agression de sentiments manifestée à la Chambre des lords, hier, et bien que j'apprécie profondément l'honneur qui a été suggéré, je désirerais, si ce n'est pas impolitesse pour vous et sans inconvénience, de demander la permission à Sa Majesté de refuser la proposition."

Le premier ministre Lloyd George, répondant à la Chambre des communes, hier, a de multiples questions à propos de la collation des titres, a déclaré que le gouvernement était prêt à discuter la chose, mais qu'une difficulté s'était élevée à cause de l'état des affaires publiques de la Chambre qui sont de beaucoup en retard. Le gouvernement, cependant, est prêt à trouver le moyen de discuter le sujet des affaires publiques.

On a demandé à M. Lloyd George si le premier ministre Smuts, du Sud africain, avait été consulté au sujet de la pairie récemment conférée à sir Joseph-B. Robinson, du Sud africain. Le premier ministre a répondu que cette question serait discutée sur une motion pour la nomination d'une commission d'enquête.

Pressé de répondre à la question, le premier ministre a répété que la question serait discutée durant le débat sur une motion pour une commission d'enquête. Il a ajouté qu'il comprenait qu'il serait impossible de discuter le sujet la semaine prochaine.

Le Dr Visser, député de Vrededorp, Sud africain, aurait d'après une dépêche de l'Agence Reuters de Capetown, envoyé une lettre à la presse pour répondre à une déclaration faite à la Chambre des lords par lord Buxton, haut commissaire et gouverneur général du Sud africain de 1914 à 1920, qu'il n'avait jamais entendu parler des services publics de sir Joseph Robinson. Le Dr Visser, dans sa lettre à la presse, attire l'attention sur les services que le nouveau pair a rendus au Sud africain en développant les mines de diamant et d'or.

Principal du Bishop's College

Le révérend A.-H. McGreer, autrefois de Montréal, et qui habite actuellement l'Angleterre, a été nommé principal du Bishop's College. Le nouveau principal est né à Napanee, Ontario.

Deux nouvelles écoles

Les commissaires d'écoles du bureau central ont ratifié hier, deux contrats pour la construction d'écoles, l'une dans la paroisse Saint-Anselme et l'autre dans la paroisse Saint-Zotique.

La première sera érigée rue Bercey, au coût de \$128,944 par l'entrepreneur J.-A. Duchroche; il y aura une résidence du personnel enseignant, qui sera construite au prix de \$40,900. Les architectes de la nouvelle école Saint-Anselme sont MM. Gascon et Parant.

L'autre école sera construite au parc Georges-Etienne Cartier, par la maison Quinlan, Robertson et Janin au prix de \$190,000. L'architecte est M. Charles David.

Dans quelques semaines, d'autres contrats importants seront accordés.

Les commissaires ont discuté ensuite le budget de la nouvelle année scolaire et ont résolu d'établir un fonds de retraite pour les instituteurs; on retiendra un pour cent du salaire de chaque instituteur, par année, et la commission ajoutera un autre pour cent; puis au bout d'un nombre d'années déterminé, l'instituteur retirera le tout avec intérêt composé à 5 1/2 pour cent.

L'assemblée de Longueuil

C'est demain que M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, ouvrira sa campagne politique à Longueuil. L'assemblée commencera à deux heures de l'après-midi, heure solaire. M. Sauvé sera accompagné de plusieurs orateurs.

Visite de M. Gaston Menier

Québec, 30. — Le sénateur Gaston Menier, le roi du chocolat en France et propriétaire de l'île d'Anticosti, doit arriver prochainement à New-York. Il passera à Québec la semaine prochaine en route pour son île.

Adoration nocturne

Les membres sont convoqués pour dimanche soir le 2 juillet, à l'église du Sault-au-Récollet pour 8 heures 30.

LA NAVIGATION

Retardé par le brouillard

L'"ANTONIA" N'EST ARRIVÉE À MONTREAL, QU'HER SOIR. LE "CANADIAN SQUATTER" S'EST ÉCHOUE DANS LA BAIE DE MIRAMICHI.

L'"Antonia", nouveau paquebot de la ligne Cunard dont nous avons parlé antérieurement, est enfin arrivée à Montréal vers les neuf heures, hier soir. Le voyage, qui devait être de huit jours, a duré quatorze jours à cause du brouillard. Celui-ci a été tellement dense et continu pendant les six derniers jours de la traversée, qu'officiers et matelots ont dû demeurer constamment à leurs postes respectifs afin de prévenir tout accident.

Avant de quitter le navire, les passagers ont adressé la lettre suivante au capitaine J. Marshall, commandant de l'"Antonia":

"Nous, soussignés, passagers à bord de l'"Antonia" lors de son premier voyage, désirons vous exprimer notre profonde satisfaction de la façon admirable avec laquelle vous avez su diriger votre navire à travers un brouillard très dense de plusieurs jours et divers dangers inconnus. Nous devons à votre propre vigilance personnelle, ainsi qu'à votre intonnable énergie de n'avoir pas été victimes des nombreux dangers que nous avons cotoyés."

La lettre en question a été contresignée et par les passagers de cabine et par ceux de troisième classe.

Au cours des six derniers jours de la traversée, l'"Antonia" ne faisait une vitesse que de un à deux milles à l'heure; à maintes reprises il a dû même arrêter complètement sa marche.

Ce navire a été construit tout récemment aux chantiers maritimes Vickers, à Barrow. Il jauge exactement 13,866 et mesure 519 pieds de longueur par 65 pieds de largeur. Parmi ses passagers de cabine, qui étaient au nombre de 125, on remarquait, entre autres, Mlle T. Hébert, M. le docteur J.-A. Jarry, M. le docteur et Mme G. Minnauld, M. le docteur et Mme J.-A. Vidal, M. le docteur et M. Paul Vatel, tous de Montréal.

ECHOUEMENTS

Le "Canadian Squatter", de la marine marchande du gouvernement canadien, s'est échoué, hier après-midi, dans la baie de Miramichi, non loin de Newcastle, Nouveau-Brunswick. On a tenté vainement de le renflouer aussitôt, mais on croit pouvoir y arriver aujourd'hui.

Le navire n'aurait guère subi de dégâts matériels considérables. On ne signale pas, non plus, de perte de vie.

Block Island, Etat du Rhode-Island, 30. — Le navire côtier "Bath-gate" et la barge "Tenas" sont allés s'échouer, hier, sur la rive ouest de la rivière Block Island. Les deux équipages ont été immédiatement secourus par les gardiens de la côte. On rapporte que la barge surtout est dans une très mauvaise position. Celle-ci et le "Bath-gate" venaient de Philadelphie.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Charlottetown, I.P.E., 30. — Le Raleigh, navire de guerre anglais qui est attendu à Montréal le lundi 3 juillet prochain, est parti d'ici hier soir. Il fera une croisière de plusieurs semaines dans le Saint-Laurent et retournera ensuite au Labrador et à l'île de Terre-Neuve.

NAVIRES DANS LE PORT

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Hunter, de la marine du gouvernement, au quai Vickers.

Canadian Victor, de la marine du gouvernement, hangar 25.

Canadian Conqueror, de la marine du gouvernement, hangar 12.

Parktown, Thos. Harling and Son, section 7.

Eastern City, Thos. Harling and Son, hangar 18.

Western Plains, Robt. Reford, hangar 3.

Dunbridge, Canadien Pacifique, hangar 9.

Montcalm, Canadien Pacifique, hangar 7.

Canadian Trapper, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Coaster, de la marine du gouvernement, section 46.

Canadian Navigator, de la marine du gouvernement, section 46.

Metagama, Canadien Pacifique, hangar 8.

Canada, White Star-Dominion, Line, hangar 4.

Halizones, McLean, Kennedy Ltd, hangar 13.

Nascope, T.-R. McCarthy Registered, hangar 44.

Mina Brea, Imperial Oil Co. section 101.

Torgerd, McLean Kennedy, Ltd, section 41.

Bassa, Elder Dempster and Co, hangar 45.

Mapleleaf, Canada S.S. Lines, section 8.

Postilipo, Canadien Pacifique, hangar 19.

Merry Mount, Robert Reford and Co, section 12.

ARRIVAGES D'HIER

General Pettiti, Thos. Harling and Son, section 7.

Antonia, ligne Cunard, hangar 2.

Travaux que nous Exécutons

ELECTROLIERS EXECUTES sur plans fournis par les architectes.

Grillage pour banque, bureaux, etc.

—en bronze, en fer ou en cuivre—Autres travaux, en acier, Placage, or, argent, nickel.

LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, LTEE.

247, Sanguinet E. 2114-J

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

Grande Vente de Chemises pour Hommes



4000 nouvelles Chemises, marques Strand, Forsyth, Tooke et Princely. Cette vente, l'une des plus remarquables que nous ayons jamais organisées, vous offre un magnifique choix de chemises de négligé, et nous savons que vous serez anxieux de prendre votre part des économies importantes qu'elle vous réserve.

Pour pouvoir vous les offrir à un aussi bas prix, nous avons dû en acheter plus de 330 douzaines.

Cette vente vous offre un choix quasi illimité des plus jolis dessins; matériel: zéphir, crêpe, madras, reps, soiesette, percale, anglaise, etc., de la meilleure qualité. Vous trouverez dans le lot des chemises avec collet dur ou souple à même dans les nuances pour convenir: blanc, uni, crème ou avec rayures variées. Encolures 14 à 17.

Ces chemises ont été manufacturées pour être détaillées de 2.50 à \$5.00 chacune. Venez faire votre choix samedi à

1.65

Chaussures pour Hommes

BOTTINES ET SOULIERS pour hommes, bonne qualité, marque F.-W. SLATER ou Ames-Holden-McCreedy, veau de Russie ou chevreau Vici. Nouveaux et différents modèles. Prix de Dupuis, la paire

7.95



Souliers pour Hommes

SOULIERS pour hommes; canevass blanc, semelle et talon en cuir, ou talon en caoutchouc, pointures 5 1/2 à 10.

2.98

SOULIERS pour hommes; forme fuyante, à trepointes good-year, veau noir. Pointures 7 à 10, 50 paires seulement

2.98

—Au rez-de-chaussée.

Confection pour Hommes

COMPLETS A DEUX PANTALONS; en serge bleu marin tout laine, aussi en tweed de différentes nuances, à carreaux ou à rayures, bonne pesanture pour toute la saison, prix

27.50

COMPLETS HOMESPUN; de différentes nuances, coupe élégante, confection parfaite, samedi

23.50



Pantalons pour Hommes

600 paires de pantalons, échantillons de bonne qualité, en tweed, cinq poches, bord uni ou relevé, prix, samedi

2.69

PANTALONS de flanelle, anglaise, ou rayée, samedi

6.89

CACHE-poussière en bon tulle, pour automobiliste, samedi

1.89

—Au rez-de-chaussée.

Confection et Articles pour Garçons

COMPLETS pour garçons de 9 à 16 ans, nouveau modèle Norfolk, une culotte bouffante et de golf, en homespun gris, tout laine. Valeur 15.00 pour

10.95

1,200 complets lavables, pour garçon de 3 à 8 ans, nouveau modèle.

1.69

LOT no 1. En guingant uni ou fantaisie, en duck uni ou rayé. Valeur 2.50 pour

1.95

LOT no 2. En galatea bleu et blanc, en duck beige uni ou rayé, en guingant bleu uni, duck blanc et bleu. Valeur de 3.00 pour

1.59

CULOTTES BOUFFANTES

Culottes bouffantes pour garçons de 8 à 15 ans, en tweed mélangé gris pâle ou foncé, 5 patrons de tweed différent. Valeur de 2.25 pour

1.59

—Au premier.



Costumes, Combinaisons, Casquettes

COSTUME de bain tout laine fini avec jupe, nuance bleu avec rayures blanches ou rouge, mauve, vert, avec rayures blanches, grandeurs 22 à 32. Prix

2.98

COMBINA